

Nouveliste

SERVICE DE PUBLICITE : PUBLICITAS S. A., SION
Téléphone (027) 2 12 36
et toutes les agences de PUBLICITAS S. A.

TARIF DE LA PUBLICITE
Annonces 14 ct. le mm.
Réclames 35 » »
Mortuaires 30 » »
Majoration de 20 % pour tout emplacement exigé par le client. (Réclames 1re page 25 %)
Tirage contrôlé par la FRP

VALAISAN

PREMIER QUOTIDIEN D'OPINION ET D'INFORMATION
DE LA VALLÉE DU RHONE

REDACTION ET ABONNEMENTS :

St-Maurice, tél. (025) 3 65 61 - 62
Sion, tél. (027) 2 31 51 - 52
Martigny, tél. (026) 6 18 86.

C. C. P. II c 274

PRIX DES ABONNEMENTS POUR LA SUISSE

	1 an	6 mois	3 mois
SANS BULLETIN OFFICIEL	28.50	15.—	8.50
Avec Bulletin officiel	36.50	19.50	11.—

Etranger : Demander le tarif

La suppression de l'Ordre des Jésuites

Dans le dernier papier qu'il m'a consacré, Me Camille Crittin s'est oublié jusqu'à recourir à l'argument de l'injure. Il m'a gentiment traité de menteur. On n'est pas plus beau joueur. On me permettra donc de ne pas insister...

Le *Confédéré* de lundi dernier publie en bonne place, bien encadrée et avec une voluptueuse satisfaction, la liste des pays qui ont pris des mesures d'exceptions contre l'Ordre des Jésuites.

Il a malheureusement oublié une chose. Il n'a pas cru bon d'indiquer les raisons pour lesquelles les disciples d'Ignace de Loyola sont si souvent persécutés !

Je vais le faire pour le journal de Me Crittin — je dis bien de Me Crittin car chacun sait que ce journal ne reflète pas du tout l'opinion de la grande masse des citoyens radicaux — et je vais le faire en m'appuyant, une fois de plus, sur l'autorité d'un historien protestant, de M. Ernest Staehlin, savant professeur d'histoire à l'Université de Bâle.

On sait que le 21 juillet 1773, le pape Clément XIV a supprimé l'Ordre des Jésuites par le Bref *Dominus ace Redemptor*.

« Cette décision, dit le professeur de Bâle, est alléguée aujourd'hui encore comme preuve de l'universelle nocivité de l'Ordre. Mais quiconque a une connaissance exacte de l'enchaînement des faits historiques hésitera à user de cette suppression de l'Ordre comme d'un argument contre les Jésuites ».

(Me Crittin, lui, n'a jamais hésité !

Sans vouloir faire croire que les Jésuites n'aient jamais commis des erreurs, M. Staehlin ne craint pas d'affirmer que la véritable cause de la campagne déclenchée contre l'Ordre de saint Ignace se trouve dans la mentalité laïque de l'époque qui voulait frapper dans la personne de ses plus valeureux protagonistes, les Jésuites, l'Eglise catholique elle-même, pour ériger, à sa place, une civilisation plus ou moins fondée sur la Raison, avec grand R, et dirigée par l'Etat. En un mot comme en cent, la véritable source de la haine du Jésuite est le laïcisme.

Parlant de l'expulsion des Jésuites au Portugal, le professeur Staehlin n'hésite pas à faire sienne l'opinion de l'historien Joseph Lorz disant : « Cette dissolution de l'Ordre au Portugal, préparée

par de diaboliques calomnies et opérée avec une incroyable cruauté, est tout simplement une honte pour le monde civilisé ».

Le *Confédéré*, lui, au contraire, semble en tirer gloire !

La France suivit l'exemple du Portugal en 1764, l'Espagne et le royaume des « Deux Siciles » en 1767 et enfin Parme en 1768.

Le 7 janvier 1765, le pape Clément XIII avait essayé d'apaiser les esprits et avait confirmé solennellement, une fois de plus, l'Ordre des Jésuites dans le texte célèbre : « Nous déclarons que la constitution de la Compagnie de Jésus témoigne d'un haut degré de piété et de sainteté, tant par l'excellence du but qu'elle pose, à savoir principalement la défense et la propagation de la religion catholique, que par les moyens qu'elle recommande pour arriver à cette fin ».

Clément XIII, d'autre part, rendait ce témoignage à l'Ordre de produire en grand nombre des saints et des héros de la foi qui affrontent, avec un courage indomptable, des dangers de toutes sortes sur terre et sur mer pour apporter aux païens la lumière de l'Evangile, qui se vouent à l'enseignement de la jeunesse et qui, par des exercices de piété et des missions populaires, amènent les fidèles à amender leur vie et à faire un usage plus fréquent des sacrements.

L'on comprend, insiste le professeur Staehlin, qu'avec de telles dispositions d'esprit Clément XIII ne pouvait que s'opposer aux exigences non dissimulées, aux intrigues des Bourbons, désireux de voir supprimer l'Ordre des Jésuites dans le monde entier.

Clément XIII mourut le 2 février 1769, sans avoir jamais donné suite aux exigences des Bourbons.

Les cours de ces derniers redoublèrent d'efforts afin d'obtenir que fut choisi un successeur disposé à prononcer la dissolution de l'Ordre. Elles s'immiscèrent d'une manière indelicat mais décisive dans les délibérations du conclave et elles réussirent à faire élire le cardinal Lorenzo Ganganelli qui, sans s'être formellement engagé à supprimer l'Ordre des Jésuites, avait pourtant fait de vagues promesses qu'il était prêt à le faire.

Mais il fallut attendre quatre ans, pendant lesquels la pression des Bourbons devint de plus en plus intolérable, pour que le nou-

veau pape Clément XIV consentit à signer, le 21 juillet 1773, le décret de dissolution, ébauché dans la chancellerie d'Etat de Madrid, croyant, par ce moyen et de guerre las, rétablir la paix et éviter une rébellion des Bourbons.

La tempête calmée et la papauté ayant récupéré sa liberté d'action, Pie VII annula la concession que son prédécesseur Clément XIV avait cru bon de faire à l'esprit du siècle et rétablit l'Ordre des Jésuites, le 7 août 1814.

« Nous nous jugerions coupable de la plus grande faute devant Dieu, a-t-il avoué, si, au milieu des afflictions générales qui sont les nôtres, nous oublions d'employer les remèdes salutaires que le Seigneur Dieu présente en vertu de sa providence particulière et si Nous, pilote établi de cette barque de saint Pierre, qui est toujours ballottée et chassée de-ci de-là par les tempêtes, nous dédaignons l'aide des rameurs expérimentés et courageux qui s'offrent à nous pour nous permettre de triompher des vagues de la mer qui nous menacent à tout instant de naufrage et de perdition ».

Me Camille Crittin a fait un pas de clerc en citant, sur deux colonnes de son journal, le palmarès des persécutions dont ont été victimes les Jésuites.

Il aurait dû se souvenir que quelqu'un d'autre, avant les Jésuites, avait été condamné à la mort de la croix et... pour des raisons d'Etat !

Il aurait dû se souvenir qu'il est glorieux d'être persécuté à cause de celui qui est mort sur la croix ! C.

A propos du gel Aide-toi, l'Etat t'aidera

Depuis que le monde existe, l'homme a combattu le froid par la chaleur. Ne rions pas de cette affirmation axiomatique : il est des vérités premières qui ont besoin de démonstration, des découvertes simples qu'il faut faire plusieurs fois.

Non sans pertinence, André Maurois constate que chaque génération doit apprendre la vie comme si l'expérience des parents ne pouvait se transmettre aux enfants. Il devrait en être autrement pour les collectivités et les entreprises, faute de quoi il n'y aurait pas de progrès possible.

Nous savons trop que le gel constitue une menace quasi permanente sur les cultures qui font le revenu essentiel des paysans de la plaine et des bas coteaux. Il est peu d'années qui n'en subissent aucune atteinte. Mais la mémoire oublieuse ne retient que les attaques les plus sévères et cristallise comme un mauvais souvenir les millésimes terribles, de comportement catastrophique : 1915, 1938, 1957.

Quatre ou cinq fois en un siècle, le producteur consterné assiste à l'anéantissement de ses espoirs. Entre ces dates fatidiques, se situent, en ordre dispersé, de nombreuses campagnes à dégâts moindres, limités à une région ou à des productions déterminées.

Le vigneron et le cultivateur comptent les années où la lutte se confine à la protection de ses plantes contre les parasites insectes et champignons.

Mais le paysan de notre temps et de notre pays n'est plus le terrien beauceron de Péguy, en sournoise rébellion, sourdement résigné, et perpétuellement mécontent :

« Nous sommes ces soldats qui marchaient par le monde
Et qui grognaient toujours mais
N'ont jamais plié. »

Il ne croit plus à la fatalité inéluctable des fléaux naturels. Il sait qu'une lutte obstinée peut en réduire les conséquences, sinon les empêcher complètement.

Deux raisons me conduisent à parler du gel en pleine saison d'été.

Le « *Confédéré* », par la plume de

son rédacteur, m'en fournit la première occasion. Il s'agit de la relation d'une expérience de lutte contre le gel aux résultats éclatants.

Cette petite nouvelle devrait garder la modeste place d'un fait divers, si un tel exemple n'avait une importance de premier ordre pour notre canton.

M. Rudaz expose dans les détails comment, à Saxon, un agriculteur d'ailleurs bien connu pour la tenue modèle de ses cultures, a sauvé la récolte de 100 abricotiers sur une parcelle de 1050 m², au moyen de 30 chauffetterettes allumées durant quatre fois cinq heures. Le coût de l'opération se monte à quelque 200 francs. La valeur des fruits épargnés est estimée à 5-6000 francs.

Comment n'être pas frappé de contempler cet îlot de prospérité au milieu d'un désert d'arbres stérilisés par le froid après une floraison rarement aussi prometteuse ?

Ce cas, heureusement, n'est pas isolé, un certain nombre d'agriculteurs s'étant souvent des chauffetterettes en cet an de disgrâce.

Une enquête rapide et précise, avant la récolte, permettrait d'établir des données fort instructives sur les moyens utilisés, le coût et le résultat chiffré.

Le deuxième prétexte à parler du gel en plein été, c'est que nous sommes dans la saison des fruits. Saison vide, chômeuse, amère non seulement pour les producteurs privés d'une large part de leur revenu, mais pour toute l'économie du canton, étroite et solidaire de l'agriculture. L'absence des nombreux millions qui auraient dû entrer dans le circuit des affaires se répercute d'une manière incalculable, mais fort étendue, sur les industries, les transports, le commerce, jusqu'aux modestes épicerie villageoises.

Cette constatation donne une actualité singulière au problème de la lutte contre le gel. Elle est rendue plus amère par l'évidence des résultats obtenus chez la trop faible minorité d'entreprises agricoles qui, avec les moyens que l'on sait, ont sauvé leurs récoltes.

M.

politique fédérale

On peut se demander pourquoi le Département fédéral des finances a publié, pour la première fois, un « rapport intermédiaire » sur les comptes de la Confédération au terme du premier semestre de l'année. Selon toute apparence, c'est pour une raison tactique, d'ailleurs aisée à percevoir à la lecture de la phrase qui termine le communiqué.

Mais voyons d'abord cet édifiant tableau, qui donne pour comparaison les chiffres des deux précédentes années.

L'impôt anticipé (ou impôt sur les revenus non déclarés au fisc cantonal ou communal) oscille très peu et son produit stagne autour de 110 millions. Les fraudeurs sont... réguliers ! L'impôt sur le tabac a rapporté 41 millions, contre 36 et 37 les années

précédentes ! Les douanes sont elles aussi en progression : 211 millions le premier semestre de 1955, 233 l'année suivante, 265 cette année ! Carburants : 71, 83, 81. Droits sur le tabac : 22, 23, 24. Divers : 18, 19, 20. Ces « divers » donnent vraiment une image fidèle de l'arrivée de plus en plus impressionnante des millions dans la caisse fédérale.

Nous gardons naturellement l'impôt direct pour la bonne bouche. En attendant, constatons que l'ensemble du compte financier présente, pour ce premier semestre 1957, un excédent de recettes de 399 millions. Il y a 783 millions aux dépenses, et 1182 millions aux recettes.

Et voici le commentaire officiel : « Les dépenses restent dans les limites de celles de l'année pas-

sée, alors que les recettes ont diminué de 55 millions environ pendant la même période. »

Aïe ! devra donc se dire le citoyen : la « haute conjoncture » commence à flancher. Qui prétendait que la mère Confédération regorgeait d'argent, et qu'elle pouvait se passer de l'impôt fédéral direct ?

Nous y arrivons ! Voici les chiffres des premiers semestres 55, 56 et 57 : 154,6 millions ; 244,9 ; 123,9. Pourquoi cette « chute » ? Pour une raison bien simple que le communiqué officiel ne précise pas : le contribuable soumis à l'impôt dit de défense nationale peut s'acquitter en une seule fois, tous les deux ans, de sa contribution, auquel cas il bénéficie d'un escompte. De sorte qu'on a tous

Suite en 2e page.

les deux ans une période de fort rendement, alternant avec un rendement plus faible. L'année 1957 est justement un de ces « creux » dans la courbe ascendante. Par conséquent, une comparaison avec 1956 n'a qu'une valeur très relative.

Il y a mieux : si l'on compare le total des recettes fiscales du premier semestre 1957 au total de la même période de 1955, autre année « creuse » quant au rendement de l'impôt direct, on constate une plus-value de 82 millions...

La « diminution des recettes » dont parle le communiqué n'a donc pas de quoi nous effrayer ! Comparaison n'est pas toujours raison, et si l'on compare ce qui est comparable, on constate une fois de plus que l'impôt fédéral direct n'est pas nécessaire à la Confédération.

Au demeurant, le Département des finances fait depuis un certain temps, par le jeu des provisions inscrites au compte des variations de la fortune, une manière de compensation entre les années de faible et de fort rendement de l'impôt direct, qui apparaît à la fin de l'année. De sorte qu'au 31 décembre, M. Streuli se retrouvera devant ce difficile problème : démontrer que l'impôt direct est indispensable.

Décembre n'est pas la canicule.

C. Bodinier.

Un appareil de la Swissair endommagé

Le 1er août à 7 heures du matin, un appareil DC-7C de la Swissair qui se trouvait sur le vol de retour de New-York a été endommagé lors de son atterrissage à Lisbonne. Les passagers et l'équipage sont indemnes. L'Office fédéral de l'air et Swissair ont ouvert une enquête.

La presse soviétique et la fête nationale

L'agence Tass a diffusé jeudi un article du journal « Izvestia » sur la fête nationale suisse dans lequel on peut lire notamment :

« Le peuple de l'Union soviétique respecte les traditions pacifiques du peuple suisse, lequel est parvenu à l'intérieur même du système des relations internationales, à sauvegarder sa position indépendante et à conserver paix et sécurité pour son petit pays pendant la guerre mondiale.

« La politique de neutralité permanente suivie par la Suisse est dans l'intérêt de la paix et de la sécurité de l'Europe, contribue à diminuer la tension internationale et à créer une atmosphère de confiance mutuelle et de collaboration et influence favorablement la situation en Europe.

« La Suisse, pays classique de la neutralité perpétuelle, est, avec les autres pays neutres européens, un bel exemple pour ceux des Etats d'Europe occidentale, qui désirent bâtir leur avenir sur la voie de la paix et de la neutralité. »

Nos conseillers fédéraux et le 1er août

Le message du président de la Confédération

Le respect réciproque des cultures est le ciment de la Confédération

M. H. Streuli, président de la Confédération, a prononcé jeudi à la radio, à l'occasion de la fête nationale, un discours dans lequel après quelques considérations sur la prospérité du pays, qui ne fut jamais si florissante, il a parlé de nos différentes cultures. L'évolution de ces dernières décennies, a dit notamment l'orateur, n'a malheureusement pas profité dans la même mesure à toutes les parties du pays. Les Suisses Alémaniques ont toujours eu, dans la Confédération, une prépondérance numérique. Mais bien des circonstances ont cependant contribué à créer un équilibre culturel avec la Suisse romande. D'autre part, l'italianité du Tessin et des vallées grisonnes n'a jamais été menacée, pas plus que la culture rétho-romanche dont le reste de la Suisse n'a eu conscience que tardivement. De cet ensemble de faits est née une entité dont la qualité n'a jamais été troublée. Chacun est d'avis que notre paix linguistique est un fait bien acquis, dont nous pouvons être fiers et qui se perpétuera. Mais si vrai que cela puisse être, cette conviction ne suffit plus aujourd'hui et ne suffira plus demain. Quelques centres septentrionaux de notre pays bénéficient plus que d'autres et avec persistance de l'évolution économique. Certes, leur prospérité profite aussi à l'ensemble de la Confédération et à ses membres.

correspondra-t-elle à cet état d'esprit. Le président de la Confédération a poursuivi : « Il n'existe aucune raison pour que les constants mouvements de populations entre les cantons portent atteinte à la structure politique de ces derniers. Quelles que soient les modifications qui, du point de vue biologique et psychologique, peuvent résulter de ces échanges, nos cantons restent ce qu'ils sont de par leur origine et de par leur destinée : les fondements de la Confédération. On peut même affirmer que notre situation actuelle qui pose de nombreux nouveaux problèmes exige plus que jamais l'exemple, les idées fertiles et l'initiative courageuse des différents cantons.

Le vote des femmes problème vital

Enfin, M. Streuli a parlé des droits politiques de la femme. Pour des raisons faciles à concevoir, a-t-il dit, nous n'avons pas encore réussi jusqu'ici, dans notre état traditionnellement dirigé par des hommes, à donner à la femme un statut politique satisfaisant. Il ne s'agit pas là d'une simple question de forme, mais d'un problème tout à fait vital. A la longue, nous ne pourrions pas l'ignorer. Il serait aussi peu sage de renoncer de gaité de cœur à l'opinion de la femme dans toutes les questions qui concernent le ménage de l'état qu'injustifié de priver par principe la moitié des adultes de la possibilité d'exercer des fonctions publiques. Ne pas reconnaître à la femme les droits politiques ne peut manquer de susciter un malaise. Le Conseil fédéral, à la demande des Chambres, a élaboré un projet qui marque un progrès. Cependant, la Confédération ne saurait dans ce domaine aller seule de l'avant. Les cantons peuvent mieux qu'elle imaginer et mettre à l'épreuve des solutions qui, si elles se révèlent heureuses, pourront être imitées et généralisées.

Puis, reprenant une pensée de Jean Mueller, l'un de nos plus grands historiens, le président de la Confédération a conclu : « Le temps pour nous est passé de créer une plus grande République, mais non de créer la meilleure des Républiques. »

Les cultures complémentaires

Toutefois, les multiples repercussions de cette situation pourraient à la longue compromettre l'existence particulière de maints endroits. La notion même de la Confédération exige aussi le respect réciproque, de sages concessions et des compromis. Cette double culture germano-latine devrait remplir chaque Suisse d'amour et de joie au point que ce soit pour lui un impérieux besoin de contribuer de son mieux dans la mesure de ses faibles moyens, au maintien de ce bien précieux. Le devoir qui nous incombe est clair et inéluctable. Nous devons faire — et nous voulons faire — en sorte que la diversité de nos langues devienne une source de joie et soit un enrichissement. Aussi notre attitude

Le discours de M. Chaudet

La neutralité armée défend notre indépendance

Prenant la parole jeudi soir à Estavayer-le-Lac, à l'occasion du tir cantonal fribourgeois, M. Paul Chaudet, conseiller fédéral, après un hommage à Estavayer et à Fribourg, trait d'union entre la Suisse romande et la Suisse alémanique, s'est dit heureux d'évoquer la volonté de défense des hommes qui scellèrent le pacte d'assistance mutuel de 1291, en présence d'une partie des cadres de notre armée et des tireurs. La fête du 1er août n'atteindrait pas son but, a poursuivi l'orateur, si elle se bornait à rappeler l'histoire et le mérite de ceux qui ont su maintenir la solidarité nationale, à travers les vicissitudes et les difficultés. Cette fête doit provoquer en nous la conscience des risques qui peuvent peser en tout temps sur le pays et la volonté de maintenir le patrimoine commun par un effort constant et persévérant. La neutralité armée demeure le moyen valable de défendre notre indépendance pour autant qu'elle se réalise dans la continuité de l'effort militaire, condition première de stabilité économique, de progrès et de sécurité. Les événements contemporains apportent, après tant d'autres, des justifications indiscutables au statut politique et militaire de l'alliance fédérale. Si notre démocratie s'est révélée efficace, elle le doit pour beaucoup à l'organisation politique du pays, fondée sur le principe du fédéralisme. C'est surtout là que nous trouvons une assurance pour l'avenir.

La Suisse, un exemple pour l'Europe

Le chef du Département militaire a poursuivi : ce qui a fait la réussite de l'alliance fédérale pourrait servir d'exemple, sous une forme ou sous une autre, à une fédération de peuples organisée dans l'idée d'améliorer le sort de ses membres, d'accroître leur sécurité, de concrétiser leur répugnance et leur résistance instinctive à l'idée de l'agression volontaire. Nous aurions ainsi un facteur d'équilibre européen qui paraît la seule solution capable de nous libérer de l'inquiétant dilemme est-ouest.

Pas de fatalisme ni de doute

S'adressant à ceux qui ont tendance à douter de l'utilité de notre effort militaire, M. Chaudet a rappelé que c'est une idée de solidarité qui est à la base de la mission strictement défensive de l'armée. Notre indépendance est une réalité valable, parce que nous en payons le prix.

De l'esclavage à la liberté

Après un éloge à la démocratie telle que nous la concevons et une allusion à la démocratie populaire, où l'homme perd sa dignité humaine, où il retombe dans l'esclavage, dans l'asservissement à un système idéologique, l'orateur a dit que les institutions de notre pays ont permis de créer un équilibre entre l'individu et la communauté. Celle-ci se renouvellera par l'apport de forces jeunes qui sauront sacrifier de leurs droits et de leur liberté ce qu'ils doivent aux droits et à la liberté de leurs semblables.

Ce soir, nous reprendrons l'engagement de poursuivre notre route vers l'indépendance matérielle et morale

du pays. Nous la ferons en donnant tout son sens à la neutralité armée, à l'effort militaire qu'une telle attitude nous impose. Nous sommes persuadés, a conclu l'orateur, que rien de la politique traditionnelle de neutralité armée ne s'oppose à une participation constructive de la Suisse aux efforts du continent européen pour s'organiser et se fédérer. Mais toute collaboration sur le plan international ne portera des fruits que si la Suisse demeure ce qu'elle est dans la plénitude de ses moyens, attentive à son destin, ne négligeant rien de ce qui peut maintenir et affermir son unité. L'influence de la Suisse est étroitement liée à la qualité de ses institutions et au comportement de son peuple. Nous ne pouvons nous imposer, ni par le nombre, ni par l'étendue, mais par ce que nous représentons en tant que dépositaires et gardiens vigilants de trésors de civilisation. Peut-être serons-nous appelés à donner un jour notre accord à l'entrepris européenne. Souhaitons que cet accord soit alors une sorte de consécration toute naturelle de l'effort le plus ancien et le plus continu qui ait été accompli au centre du continent.

L'ambassadeur Zehnder à la radio soviétique

M. Alfred Zehnder, ambassadeur de Suisse en URSS a fait mercredi une déclaration radiodiffusée et télévisée à la radio soviétique à l'occasion de l'anniversaire de la création de la Confédération helvétique. Il a déclaré notamment, selon l'agence Tass : « Notre pays est celui de la neutralité classique, il est toujours pour la paix et la coopération entre nations. Le gouvernement suisse n'intervient pas dans les discussions entre Etats et n'impose pas son point de vue, mais il est toujours prêt à représenter un pays auprès d'un autre s'ils n'ont pas de relations diplomatiques et sur la demande de l'un d'eux. Il est prêt également à convoquer une conférence internationale s'il en est besoin. »

Après avoir exprimé sa reconnaissance à l'occasion qui lui était offerte de prendre la parole devant les auditeurs soviétiques, l'ambassadeur de Suisse a transmis « les sentiments de sympathie du peuple suisse à tous les peuples de l'URSS. »

Réduction d'une taxe de fabrication sur les tabacs

Le Conseil fédéral a décidé d'abaisser de 45 pour cent la taxe de fabrication crovante la matière brute mise en œuvre pour la fabrication de tabac à pipe, de tabac à rouleaux, à mâcher ou à priser. A dater du 1er août 1957, la taxe par cent kilos net de matière brute mise en œuvre s'élevait à 180 francs pour le tabac à pipe et à 140 francs pour les tabacs à rouleaux, à mâcher ou à priser. La réduction est ainsi de 27 francs par cent kilos brut pour le tabac à pipe et de 21 francs pour les autres sortes de tabac.

Casino  Montreux

Vendredi 2 août, dès 21 h. AUTOUR DE LA PISCINE
En cas de mauvais temps à l'intérieur

Le Ballet Basque de Biarritz Oldarra

15 danseurs et instrumentistes

Danses et chants du folklore basque

2 orchestres : JEAN RINGS et son orchestre d'attractions.

MARIO LAMBERTI

Entrée : Fr. 6.— plus taxe Réservation : tél. 6 24 70



Traduction inédite de M. le chanoine 128
Marcel MICHELET du célèbre
roman de Manzoni « I promessi sposi »

vrons passer par d'autres tourments. Transportons-nous au castel où l'on attend la malheureuse.

Le chevalier Sans Nom l'attendait avec une inquiétude, une angoisse inaccoutumées. Chose étrange ! Cet homme qui avait disposé froidement de tant de vies, qui dans tous ses méfaits n'avait jamais compté pour rien les souffrances qu'il causait si ce n'est pour les savourer dans une sauvage volupté de vengeance, éprouvait maintenant un frisson, presque une terreur à la pensée de porter les mains sur cette pauvre paysanne inconnue. D'une haute fenêtre de son vieux castel il regardait depuis un moment vers l'entrée de la vallée lorsqu'il vit apparaître la voiture, qui venait lentement, le galop du premier trajet ayant épuisé la fougue et dompté les forces des chevaux. Bien qu'elle ne semblât pas plus grosse qu'un jouet d'enfant, il la reconnut et son cœur battit plus fort.

— S'y trouve-t-elle ? Quel ennui elle me donne ! Il faut nous en délivrer.

Il voulut appeler un de ses sbires, l'envoyer à la rencontre du carrosse dire à l'Epervier de tourner court et de conduire la jeune fille à don Rodrigo. Mais un

non impérieux résonna dans son esprit. Cependant, tourmenté du besoin de donner un ordre quelconque, ne supportant plus d'attendre oisivement cette voiture qui avançait pas à pas comme une trahison ou — que sais-je ? — comme un châtement, il fit appeler une vieille gouvernante.

Cette personne était née dans ce même château, d'un ancien gardien ; elle y avait passé toute sa vie. Ce qu'elle y avait vu et entendu dès le berceau imprimait dans son esprit une idée grandiose et terrible de la puissance de ses maîtres. La principale maxime qu'elle tirait de son instruction et des exemples était qu'il fallait leur obéir en tout parce qu'ils pouvaient faire grand mal et grand bien. L'idée du devoir déposée dans le cœur de tous les hommes se développa dans le sien avec les sentiments d'un respect, d'une terreur et d'une cupidité serviles. Quand le Sans-Nom, devenu maître, commença à faire de sa force cet usage effrayant, l'horreur qu'elle en éprouva d'abord s'accompagna d'une soumission plus profonde. Le temps l'habitua à ce qu'elle avait tout le jour devant les yeux et dans les oreilles : la volonté puissante et sans frein d'un si grand seigneur était pour elle comme une sorte de justice fatale. Jeune fille, elle avait épousé un serviteur de la maison qui, lors d'une expédition périlleuse, laissa bientôt ses os sur une route et sa femme veuve au château. La vengeance que le seigneur en tira aussitôt lui donna une consolation féroce et accrut son orgueil d'une telle protection. Depuis, elle ne mit que rarement le pied hors des murs : peu à peu, elle ne connut de la vie humaine que les leçons qu'elle recevait en ce lieu.

(A suivre).

— Oh ! pour l'amour de Dieu et de la sainte Vierge, laissez-moi partir ! Quel mal ai-je fait, moi ? Je suis une pauvre créature qui ne vous a rien fait. Ce que vous m'avez fait, je vous le pardonne de tout mon cœur, je prierai Dieu pour vous. Si vous avez une fille, une femme, une mère, songez combien elles souffriraient à ma place. Souvenez-vous que nous devons tous mourir et qu'un jour vous désirerez que Dieu vous soit miséricordieux. Laissez-moi aller, laissez-moi ici, le Seigneur me fera bien retrouver ma route.

— Impossible.

— Impossible ? Oh ! Seigneur ! Pourquoi ne le pouvez-vous pas ? Où voulez-vous me conduire ? Pourquoi ?

— Impossible, inutile. N'ayez pas peur, nous ne voulons pas vous faire de mal. Calmez-vous et personne ne vous touchera.

Désolée, épuisée, atterrée de voir que ses paroles ne produisaient aucun effet, Lucia s'adressa à Celui qui tient dans sa main le cœur des hommes et peut, quand il le veut, attendrir les plus durs. Elle se serra autant qu'elle put dans le coin de la voiture, croisa les mains sur sa poitrine et pria quelque temps en silence. Puis, tirant son chapelet, elle se mit à le réciter avec plus de foi et de ferveur qu'elle ne l'avait jamais fait de toute sa vie. Souvent, espérant avoir obtenu la miséricorde qu'elle implorait, elle se remettait à supplier ses ravisseurs, mais en vain. Elle s'évanouissait alors et revenait à elle pour revivre les mêmes angoisses. Mais nous n'avons plus le cœur de les décrire ; une trop douloureuse pitié nous presse de terminer ce voyage qui dura plus de quatre heures, après lequel nous de-

Fiancés: Samedi rendez-vous chez Pfister Ameublements S.A.

Lausanne, Montchoisi 13

AVIS DE TIR

Des tirs à balles auront lieu comme il suit :
a) Lancement de grenades dans la forêt de Finges :

mardi 6.8.57 1400-1700
jeudi 8.8.57 0700-0945
vendredi 9.8.57 0845-1200 et 1330-1700
samedi 10.8.57 0845-1200.

Pour de plus amples informations, on est prié de consulter le Bulletin Officiel du Ct. du Valais et les avis de tir affichés dans les communes intéressées.

Place d'armes de Sion
Le Commandant :
Colonel de Weck.

LAVEY-VILLAGE

Samedi 3 août, de 20 h. 30 à 4 heures
Dimanche 4 août, de 14 h. à 2 heures

KERMESSE

du Ski-Club de Lavey

Dimanche 4 août :

11 h. 15 Course relais par équipes.
14 h. Cross pédestre Tour de Lavey participation régionale.

B A L

Orchestre « PHILIPSON »

Samedi : dès 20 h. 30. Dimanche : de 15 h. 30 à 19 h. et de 20 h. 30 à 2 heures

BAR — CANTINE — JEUX

MONTHEY

Dimanche 4 août 1957

14 heures 15

MATCH D'OUVERTURE

16 heures

MONTHEY I

LAUSANNE SPORTS I

Importante entreprise de l'Industrie horlogère

ENGAGERAIT de suite ou époque à convenir, pour ses succursales du LOCLE

JEUNES FILLES OUVRIÈRES

(nationalité suisse)

pour travaux intéressants. Formation rapide. Places stables.

Travail à domicile exclu.

Des renseignements détaillés seront envoyés aux personnes intéressées qui communiqueront leur nom et leur adresse à :

LES FABRIQUES D'ASSORTIMENT RÉUNIES, Bureaux centraux, LE LOCLE, Rue Girardet 57.

ETABLISSEMENT FINANCIER
DE GENEVE engagerait

EMPLOYÉS

Faire offres, avec photographie, curriculum vitae et références, sous chiffre J 7958 X, Publicitas, Genève.

La marque des articles à prix avantageux

Petit Beurre 400 gr. le paquet 1.- fr. avec 5% d'escompte -0.95 fr. net

Faites-en votre profit

Distributeurs : DESLARZES & VERNAY S. A. SION

On cherche

pour tout de suite

employée de ménage

dans ménage moderne, jours fériés réglés, salaire de début Fr. 180.—.

Offres avec photo à Ch. Ghirardi, 3, rue Centrale, Biemme.

Salametti Extra

La pièce —.40, dès 30 pièces —.35.

Salami Tipo Milano le kg. 10.—.

Saucisses de ménage extra avec des légumes Fr 4.— le kg.

Bonne marchandise fraîche.

Envois contre remboursement.

Boucherie Chevaline E. Rosay, Sierre. Tél. 5.16.55.

A vendre

POULETTES

Leghorn, croisées New-Hampshire, Sussex, 7, 13 et 17 semaines, Fr. 1.— la semaine. COQUELETS mêmes races 7 semaines Fr. 2.— p. Sujets exempts de Pul-lorum.

PARC AVICOLE DE BEX, O. Zuchuat, Tél. 5.24.32.

Corbillard-automobile

Cercuells

Couronnes

Transports

Internationaux



Pompes funèbres

Marc Chappot

Martigny-Ville

Tél. (026) 6.14.13



Dans ce cas, prenez PER!

Les salopettes graisseuses et les vêtements de travail deviennent propres sans aucun effort avec PER, à la mousse abondante et au parfum agréable.

Aucune crasse ne résiste à PER!

80 ct. seulement

DEMOLITION

A VENDRE : PARQUETS, portes et fenêtres diverses, barrières de balcon en fonte et de clôture en fer ; faces d'armoire : glaces et portes pour magasins ; portes d'entrée métalliques ; béton translucide. Chantier Gd-Pont 16-18, Lausanne, P. Vonlanden. Téléph. 24 12 88.



BUFFET CIE

Votre arrêt à l'arrivée

et au départ :

Ch. Amacker

SION

Dentiers

Réparations rapides

E. Mottier

Villa Thévenon — Tél. 2 11 33

Av. de la Gare — SION

OCCASION

A vendre

chambre à coucher

en chêne, comprenant :

1 armoire 2 portes, avec

avec glace,

1 lavabo marbre et

glace,

1 table de chevet,

1 lit 2 places avec literie

crin noir, pour le

prix de Fr. 480.—

seulement.

M. PESSE, Ameuble-

ment, Quartier de l'Eglise,

MONTHEY. — Tél. 4.22.97.

A vendre

génisse

prête au veau, race grise.

Tél. (027) 2.16.69.

Restaurant DSR

«Le Carillon»

Rue du Rhône — MARTIGNY

Repas self-service Fr. 2.20

Repas à l'emporter



GAULOISES DISQUE BLEU FILTRE

Tout va mieux.

Vos soucis s'envolent dans la fumée des DISQUE BLEU.

Toujours fraîches et de qualité constante, les DISQUE BLEU vous permettront d'apprécier pleinement l'arôme unique du tabac français.

20 pièces Fr. 1.—



C'EST UNE CIGARETTE DE LA RÉGIE FRANÇAISE DES TABACS

Dr IMESCH

St-Maurice

absent

dès le 4 août 1957

Jean-Pierre REMY

médecin-dentiste

MONTHEY

a repris

ses consultations

Tél. (025) 4.20.27

On demande pour tout de suite ou à convenir dans bon petit café

sommelière

Débutante serait mise au courant. S'adresser à Mme von Arx, Charrière 8. Tél. (039) 2 16 05, La Chaux-de-Fonds.

Je cherche

Jeune fille

pour ménage de quatre personnes. Vie de famille. Tél. 7.12.91. Poste Verbier-Station.

Jeune ménage jurassien cherche pour entrée à convenir une

jeune fille

catholique, pour l'entretien et les travaux du ménage. Vie de famille assurée.

Faire offres avec prétentions de salaire à Fam. A. Charmillot, empl. comm., Cornol J.-B.

On demande bonne

sommelière

Débutante habile acceptée Forts gages. S'adresser Auberge Communale, Villeneuve (Fribg). Tél. (037) 6.40.94.

Gérante

Dame du métier, très active, cherche gérance ou location bar à café-tea-room, restaurant ou autre.

Offres sous chiffre PW 14776 C à Publicitas, Sion.

Chauffeur

Jeune homme ayant permis rouge cherche place à l'année. Entrée de suite ou date à convenir. Ecrire sous chiffre P 9399 S à Publicitas, Sion.

On demande de suite ou date à convenir une jeune fille commé

sommelière

Débutante acceptée.

S'adresser à Laurent Delasoie, Café de la Poste, Sembrancher. Tél. (026) 6.62.05.

On demande

Jeune fille

pour aider à la cuisine. Entrée de suite. S'adresser à l'Hôtel de la Gare, à Charrat. Téléph. 6.30.98.

Offre à saisir :

DUVETS

neufs, remplis de miduvet, gris, léger et très chaud, 120 x 160, cm., fr. 40.— ; même qualité 140 x 170 cm. fr. 50.—. Port, emballage payés.

W. Kurth, avenue de Morges 9, Lausanne. Tél. (021) 24 66 66 ou 24 65 86.

Mariage

Ouvrier, veuf, dans la quarantaine, avec deux enfants, aisé, place stable, sérieux, cherche à connaître demoiselle de 30 à 38 ans, catholique et sérieuse. Joindre photo qui sera rendue. Ecrire au Nouvelliste sous S 3124.

Des sociétés suisses expropriées en Argentine

Des capitaux suisses fortement intéressés aux deux entreprises d'électricité «Cade» et «Ciade», à Buenos-Aires se sont vues retirer d'un jour à l'autre leurs concessions.

Il n'est pas exclu, qu'à la suite de la publication du décret «expropriant» les deux sociétés «Cade» et «Ciade», à capitaux suisses, les deux entreprises portent l'affaire devant les tribunaux argentins. Toutefois, dans des précédents de ce genre, les cours de justice argentines se sont montrées peu enthousiastes à donner droit à des actionnaires étrangers. Les procès traînent en longueur. C'est le cas notamment pour une société de tramways à capitaux britanniques, à Buenos-Aires. Il s'agit, dans le cas qui intéresse la Suisse, de faire une distinction entre le statut légal actuel en Argentine et le droit privé international. Seul ce dernier intéresse les investissements helvétiques. L'Argentine n'en a cure. Elle tire profit actuellement et cela depuis 1956, de dispositions légales conclues en son temps avec des bailleurs de fonds étrangers. C'est ainsi donc que la prorogation des concessions des deux sociétés précitées vient d'être déclarée nulle et non avenue, rétablissant ainsi de manière unilatérale un état de fait ancien. Cet état de fait prévoyait en effet la concession sans condition et sans indemnité, à fin 1957, de la «Cade», la plus ancienne des deux sociétés, à l'administra-

tion communale de Buenos-Aires. Les intérêts suisses y sont représentés à raison de 25 pour cent avant 1956, deux pour cent du capital avaient été versés annuellement aux réserves d'amortissement. Entre temps, ce processus d'amortissement fut abandonné et remplacé par un autre système d'indemnisation. Les réserves constituées furent tout simplement annulées, provoquant alors la réaction des bailleurs de fonds étrangers. La lutte pour la réalisation de ces revendications arrive maintenant à un stade brûlant. Le gouvernement provisoire argentin aura au moins eu le mérite de faire rebondir le problème.

Nul n'ignore que la mesure du gouvernement Aramburu s'est inspirée de motifs d'ordre électoral. Il s'agissait peu avant les élections à la Constituante, de ménager l'opposition nationaliste et socialiste qui demandait précisément la prise en charge de la «Cade» et d'autres sociétés analogues.

La «Compania Italo-Argentina de Electricidad» n'est pas encore touchée par la mesure d'expropriation. Sa concession est valable jusqu'en 1962. Le gouvernement lui fait toutefois des reproches d'ordre juridique. La «Cade», en revanche, selon les autorités de Buenos-Aires, montrerait des défauts d'ordre matériel. On l'accuse notamment d'un ravitaillement défectueux en énergie électrique.

«Les Centurions», font aussi scandale en Angleterre

A la Chambre des Communes, un député travailliste, M. Denis Hearley, a évoqué la livraison à la Suisse de 100 chars Centurion. Il a reproché au ministre de l'approvisionnement de ne pas chercher à obtenir des commandes pour les usines militaires. Le ministre a répondu que ces usines ne pouvaient produire des tanks à meilleur prix que quiconque en Grande-Bretagne et qui leur était impossible de les produire aussi vite que la Suisse le désirait, étant surchargées de commandes. Cette déclaration a suscité des interjections indignées dans les bancs travaillistes. M. Hearley a relevé alors que les usines Vickers-Armstrong, l'entreprise privée qui a reçu la commande suisse, en a confié partiellement l'exécution aux usines de l'armée. M. Hearley s'en est étonné, sachant que les usines de l'armée spécialisées dans la construction des Centurions

peuvent les produire pour des prix de 20 à 30 pour cent inférieurs à ceux des entreprises privées britanniques.

Pots de vins

Dans son intervention, M. Hearley a prétendu que le groupe Vickers-Armstrong avait reçu du gouvernement suisse une commande de 100 tanks Centurion après avoir «corrompu» l'attaché militaire Helvétique à Londres, en nommant son frère représentant de la compagnie en Suisse et en lui assurant un pourcentage sur la valeur des contrats pour l'achat de Centurions votés par le parlement suisse. Le député a demandé que le gouvernement fasse une déclaration le plus tôt possible pour tirer son affaire au clair. M. John Strachey, député travailliste, ancien ministre de la guerre, a appuyé cette demande.

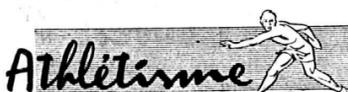
La fête romande de lutte

Y en a point comme nous !

Bien sûr, y en a point comme nous, des petits, des gros, des courts, des longs, des faibles, des costauds, pour aimer à chaque occasion se rouler dans la sciure ! Nous ne sommes peut-être pas bien nombreux, et pourtant, nous serons quand même plus de 200 à prendre part à la prochaine fête romande de lutte qui aura lieu le 25 août prochain. Où ? Mais à SIERRE, pardi !

Les jours filent comme l'éclair dans le ciel et moins de deux douzaines de jours nous séparent encore de ces passionnantes joutes ! Y a-t-il seulement sur cette terre une personne qui voudra marquer ce spectacle enivrant des gars de la culotte, sous l'œil vigilant de jurés très à la page, sautillant autour des six ronds disposés sur le magnifique stade de Condémines pour se pencher de droite et de gauche dans l'attente de la touche escomptée...

Vingt-quatre jours aussi, qui vont permettre au comité d'organisation de mettre la main aux tout derniers détails, susceptibles de donner à ce rendez-vous sportif tout le lustre qu'il mérite.



Les championnats vaudois de décathlon

L'Association vaudoise d'athlétisme invite les athlètes valaisans à participer à ses championnats qui se dérouleront les 17-18 août au stade des Maronniers à Lausanne, et ceci pour la catégorie A seulement. La finance d'inscription de Fr. 7.— (comportant croix de fête et prix) doit être versée pour le 7 août au plus tard à M. Pierre Deleury, Julien-Gallet, Bex. Les concours débuteront le samedi 17 août à 16 h. pour la cat. A.

Les sports en Haut-Valais

Samedi prochain aura lieu sur le terrain du FC Viège un grand match de football. En effet, le FC La Chaux-de-Fonds au grand complet donnera la réplique aux locaux. Après avoir vu évoluer pendant plusieurs saisons les kockeys chaux-de-fonniers, tous les sportifs haut-valaisans auront ainsi la possibilité et le privilège de voir à l'œuvre les footballeurs. Il serait inutile de faire l'éloge de cette grande équipe. Disons simplement que les «Mequeux» pratiquent certainement le plus beau football de toutes les équipes suisses, et qu'ils sont actuellement détenteurs de la Coupe suisse. Chacun se réjouit de voir à l'œuvre les internationaux Antenen, Kernén (bien connu à Viège à cause du service militaire), Mauron, Morand et surtout ce petit diable de Pottier, un des plus grands talents du football suisse, et qui, par dessus le marché, est encore Valaisan. Il sera sans doute l'enfant chéri du public. Un autre Valaisan, Peney, fait également partie des Montagnards.

Viège opposera à ces redoutables adversaires la meilleure équipe du moment, renforcée à l'occasion par quelques éléments bas-valaisans. Gageons qu'il y aura du monde samedi à Viège, et regrettons que cette partie ne puisse pas avoir lieu sur le nouveau terrain.

*

Les travaux pour l'aménagement du nouveau parc des sports viennent de débiter la semaine dernière et avancent à grands pas. Actuellement on fait les travaux de nivellement et l'ensemencement est prévu pour la fin de ce mois. Cette place de sports, dotée d'une piste cendrée de 400 m. et d'un vestiaire répondant à tous les désirs, sera certainement la plus moderne du canton. Elle sera inaugurée lors de la fête cantonale de gymnastique qui aura lieu au mois de juillet prochain. Rappelons que c'est la firme bernoise Bracher qui s'occupe de la construction de ce stade, la même firme qui a construit le stade olympique de Lausanne et le Wankdorf à Berne.

*

Dimanche prochain la SFG Viège organise sa traditionnelle kermesse, qui n'avait pas pu avoir lieu au printemps pour cause de décès. L'après-midi aura lieu sur l'emplacement de fête une exhibition des meilleures gymnastes valaisannes à l'artistique qui se mesureront aux barres parallèles, au cheval-arçon et aux exercices à mains libres. Excellente propagande pour ce sport noble, mais encore très peu populaire en Valais.

*

Pour le 5e tour principal pour le championnat suisse de groupes (tir), les tireurs viégeois ont obtenu, malgré des conditions atmosphériques désavantageuses, 452 points qui se répartissent comme suit : Heinzmann Louis 95, Heinzmann Josef 86, Valsecchi 92, Früh 90 et Roux 91. Le prochain tour aura lieu samedi et dimanche 10 et 11 août et sera le dernier avant la grande finale d'Olten. Le tirage au sort n'a pas trop favorisé les Viégeois qui devront se mesurer avec Hasle (détenteur du record) et Frutigen qui vient de réaliser dimanche le résultat de 465 points. Un obstacle dur à franchir, mais bonne chance quand même.

RAROGNE

L'équipe de football nouvellement promue en deuxième ligue a déjà repris son entraînement et a rencontré dimanche après-midi le FC Sierre. Rarogne jouait avec la formation annoncée la semaine passée et a déjà montré une bonne cohésion, une étonnante résistance physique pour un début de saison. Sierre s'alignait avec ses nouvelles acquisitions : Théodoloz, Karlen et Schnydrig qui possèdent certes encore une belle technique, mais qui n'ont plus l'élan des jeunes. Le résultat final de 2-1 en faveur des locaux fut juste, et nous montre que Rarogne fera encore des dégâts dans son nouvel entourage.

Bajo.

Fin du tir international de Lucerne

Nouveau record suisse de l'équipe Suisse I

La grande manifestation du tir international du jubilé a pris fin mardi à Lucerne. A ce concours ont participé quatre nations et six groupes de villes différentes. On a tiré de 8 heures du matin jusqu'à 7 heures du soir. Pour de bons résultats, la journée était trop claire. Ernest Schmid a gagné avec peu devant August Hollenstein et Erwin Vogt. L'équipe Suisse I a fait une amélioration de 7 points depuis 1955 où le record était de 5566 points.

Sur la place de tir international du jubilé, mercredi matin avait lieu le dernier concours. C'était de nouveau l'équipe Suisse I qui gagna le concours entre les pays. Le groupe de Zurich I a remporté un succès sur les autres équipes des villes. Suisse I a manqué le record suisse seulement de 6 points. Malgré tout, Albert Späni de Steinen SZ a amélioré de 6 points l'ancien record de Flückiger, qui était de 556 points.

Equipes

à genoux	
1. Suisse I	
Späni A.	560
Stoll E.	546
Hemauer L.	554
Michel F.	541
Keller H.	522
	2705
2. Suisse II	
Blättler F.	528
Ambühl H.	545
Supcik E.	527
Howald R.	527
Kyburz G.	537
	2662

debout	
1. Hollenstein A. (S)	578
2. Schafroth H. R. (S)	575
3. Jackson A. (USA)	574
4. Huber E. (S)	574
5. Burchler R. (S)	574

Individuels	
1. Späni A. (S)	560
2. Stoll E. (S)	546
3. Ambühl H. (S)	545
4. Bellucci R. (I)	541
5. Michel F. (S)	541
6. Gallesi L. (I)	537
7. Kyburz G. (S)	537
8. Hemauer L. (S)	534
9. Wespi E. (S)	531

Concours individuel à l'arme libre couché

1. Grünig E. (S)	389
2. Müller K. (S)	387
3. Vogt E. (S)	384
4. Huber E. (S)	384
5. Schönenberger H. (S)	384

Une nécessité :

Augmenter le nombre des cours de Jeunes Tireurs

Maintenant que le Tir cantonal est du domaine du passé et que les tirs militaires obligatoires sont pratiquement terminés, un sujet de grande importance pour l'avenir du tir en Valais reste toujours au premier plan des préoccupations de nos dévoués milieux responsables dans nos sociétés de tir ; présidents, membres des comités, moniteurs.

Chacun aura déjà deviné qu'il s'agit ici de nos Jeunes Tireurs qui constituent la relève et dont la formation s'avère d'une urgente nécessité si nous voulons réellement nous maintenir en bon rang auprès de nos Confédérés.

Or, s'il est incontestable qu'une bonne formation de nos Jeunes Tireurs ne s'obtiendra que par une organisation intensive de cours à leur intention, il faut aussi admettre que cette mission incombe à chacune de nos sociétés de tir dans nos communes valaisannes.

A ce sujet, M. le Capitaine Parchet de Vouvry, le dévoué et compétent chef des Jeunes Tireurs du Valais nous informe que la liste à lui transmise par le Département militaire des sociétés ayant demandé les formulaires pour l'organisation de cours comprend peu de nouveaux noms, et que même quelques communes, heureusement peu nombreuses, organisatrices l'an dernier, paraissent y renoncer cette année.

C'est pourquoi il est fait, par ces lignes, un pressant appel à ces sociétés pour qu'elles veuillent bien reprendre le collier cette année.

Par la même occasion, nous tenons surtout à lancer un nouveau et pressant appel aux sociétés qui n'ont pas encore organisé de cours d'en faire l'essai cette année, vu que les circonstances se prêtent favorablement.

En effet, contrairement à ces années précédentes — et comme les cours doivent être terminés pour le 20 septembre, au plus tard — il reste tout le temps nécessaire pour s'annoncer. Ces sociétés ont ainsi la possibilité de demander les formulaires

res au Département militaire et de préparer immédiatement l'organisation d'un cours.

Nous comptons donc que nombreuses seront nos sections de tir intéressées qui voudront bien répondre favorablement au présent appel et les en remercions d'avance.

Et nous profiterons de ces lignes pour renseigner nos moniteurs de tir sur 2 points qui les intéressent plus particulièrement et dont ils sont priés de bien vouloir prendre note : 1) Minimum pour l'obtention de la mention pour cours de J.T. : 18 pts et 6 touchés à l'exercice principal No 7 (Seulement à cet exercice et pas pour la répétition ex. No 11).

2) En 1957 il y a lieu d'enregistrer une heureuse simplification administrative en ce sens qu'il n'y a plus de rapport spécial à dresser pour les cours de J.T. Le moniteur doit fournir les renseignements nécessaires au secrétaires de la société qui remplira l'unique rapport englobant les tirs obligatoires à 500 mètres, le tir en campagne, les tirs au pistolet et les Jeunes Tireurs.

Ce rapport doit être en mains de la commission de tir (4 exemplaires) pour le 25 septembre au plus tard.

Le tunnel du Mont-Blanc se fera-t-il grâce aux capitaux privés ?

Du correspondant de l'Agence télégraphique suisse :

La mise en sommeil, du côté français, du projet du percement du tunnel du Mont-Blanc, malgré sa ratification par le parlement, entre dans le cadre du régime d'austérité annoncé par M. Ramadier et mis en pratique par M. Félix Gaillard. Certains journaux comme le « Monde » et les « Echos », sur des informations venues de Suisse, pensent que son financement pourrait être réalisé par des capitaux privés, suisses et italiens, souscrits notamment à Genève et dans le Val d'Aoste, particulièrement intéressés à la question.

A la Loterie Romande le plus petit lot est de Fr. 12.- le 31 août 12 GROS LOTS

15.000	15.000
15.000	15.000
15.000	15.000
15.000	15.000
15.000	15.000
15.000	15.000

17.348 autres lots

FÊTES DE GENÈVE

9 au 12 AOUT 1957

VENDREDI 9 AOUT, SOIRÉE : CORTÈGE FOLKLORIQUE

SAMEDI 10 AOUT, MATINÉE : CORSO FLEURI

SAMEDI 10 AOUT, SOIRÉE : GRAND FEU D'ARTIFICE

DIMANCHE 11 AOUT, MATINÉE : CORSO FLEURI

DIMANCHE 11 AOUT, SOIRÉE : CORTÈGE FOLKLORIQUE

LUNDI 12 AOUT, SOIRÉE : CONCERT PAR LA STADT-MUSIK DE ZÜRICH et PRODUCTIONS PAR LES GORDON HIGHLANDERS

Bals - Concerts - Batailles de confetti

LOCATION : ASSOCIATION DES INTÉRÊTS DE GENÈVE ET AU GRAND PASSAGE S. A.

AURICE

PELERINAGE DES HOMMES DE L'ACTION CATHOLIQUE ROMANDE

TORSA TRAVAUX GARANTIS 6 MOIS CARROSSERIE SIERRE & SION

LE 1^{er} AOÛT EN VALAIS

Dans le district de Monthey...

C'est presque une tradition pour nous que de faire, le soir du premier août, la tournée de tous les villages de notre district de Monthey afin de relater dans le « Nouvelliste », en quelques lignes, le déroulement des manifestations de cette soirée commémorative. Notre périple a commencé à 20 heures par le village de St-Gingolph. En chemin, le poste de radio de notre voiture nous transmettait, sur les ondes de Sottens, le reportage que Radio-Lausanne faisait entendre à ses auditeurs sur l'ascension des Dents du Midi; les impressions du reporteur escaladant pour la première fois ces pics rocheux afin d'y allumer le feu du 1^{er} août nous mettaient déjà dans l'ambiance de notre fête nationale.

À notre arrivée à St-Gingolph, une grosse animation régnait à ce village frontière et les citoyens, qu'ils soient domiciliés sur France ou sur Suisse commençaient dans une même pensée: le bonheur de vivre en liberté et de pouvoir fraterniser. Le cortège est parti du Quai suisse, ouvert par deux gendarmes valaisans auxquels s'étaient joints deux de leurs collègues français (geste hautement apprécié); la fanfare « Les Enfants des deux Républiques » précédait le cortège proprement dit, qui fit le tour du village avant de rejoindre le Quai suisse. Là, sur le débarcadère, M. Edmond Gay, avocat et ancien président du Grand Conseil valaisan sut en termes éloquentes magnifier la patrie avant que la fanfare ne se produise pour le plus grand plaisir d'un nombreux public.

La manifestation avait été ouverte à 9 h. par une messe pour la Patrie, alors que dès 14 heures, un concours de natation et une course à pied était réservé aux enfants. Durant l'après-midi, deux joueurs de cors des Alpes donnèrent un concert fort apprécié.

Après St-Gingolph, c'est le village du **Bouveret** qui nous donne l'occasion d'admirer, au passage, un cortège qui cadre bien dans le décor puisque le thème choisi était celui de « la montée à l'alpage » dont les groupes étaient précédés d'un char sur lequel se dressaient fièrement trois jeunes garçons représentant le serment des trois Suisses; on notait également une belle délégation de la Société de sauvetage alors que la Fanfare « Etoile » du Léman ouvrait la marche. Il appartenait à Me Deléze, avocat, de Monthey, de prononcer l'allocution patriotique devant une belle assemblée.

Nous continuons notre route et au passage du village des **Evouettes**, nous constatons avec plaisir que la vaillante fanfare de cette petite agglomération, « L'Echo du Grammont », donne un concert dans la cour de l'école. Bravo musiciens des Evouettes!

À **Vouvry**, un cortège conduit par « La Vouvryenne » et composé de délégations de toutes les sociétés locales parcourent les rues du village et, devant l'Auberge Communal le public ouït avec plaisir un concert de la Fanfare avec de se rendre devant la Maison Communale où l'orateur du jour, M. Damien Vuadens, prononcera l'allocution traditionnelle.

Il faut féliciter les organisateurs de la manifestation, en particulier M. Michel Cornut, qui n'a pas ménagé sa peine pour assurer une belle réussite à cette soirée du 1^{er} août.

En nous dirigeant sur **Vionnaz**, nous pouvons admirer tout à loisir des magnifiques feux de Bengales qui se détachent dans le ciel déjà sombre, à la hauteur de l'église paroissiale où se déroulait la manifestation organisée par le comité de paroisse sous la direction avisée de M. le curé Rieder. C'était à M. G. Parvex, de Muraz, qu'incombait d'entretenir les citoyens de Vionnaz sur ce que doit représenter cette soirée du 1^{er} août. Il le fit à merveille, traitant entre autres des faits qui se passent dans certains pays et que nous avons la chance d'avoir su et pu éviter jusqu'à maintenant.

Inutile de dire que la Fanfare « Espérance » était de la partie.

Nous continuons notre route et à **Muraz**, nous avons le plaisir d'entendre quelques instant M. G. Parvex, qui nous y avait précédé, parler dans son village, devant une assistance qui l'écoutait dans un silence impressionnant.

« La Villageoise » conduisit le cortège et se fit entendre dans plusieurs morceaux de son répertoire.

À **Collombey**, nous n'avons fait qu'une très brève apparition, mais chacun était unanime à nous dire combien il avait eu du plaisir à écouter le discours du R. P. André Borgeaud, Père du St-Esprit, un enfant du village. Après des productions du Chœur Mixte et de « L'Avant », ce fut le cortège aux flambeaux, conduit par cette dernière so-

ciété, qui parcourut les rues du village pour le plus grand plaisir de nombreux gosses.

À notre arrivée à **Monthey**, nous sommes éblouis par un immense feu allumé sur la place du Cotterg et dont la lueur fait ressortir avec une netteté admirable la splendide fresque de la façade de la « Maison des Jeunes ».

Depuis longtemps nous n'avions vu autant de monde assister à la manifestation du 1^{er} août au chef-lieu de notre district. La fête débuta à 20 h. 10 par un cortège qui comprenait toutes les sociétés locales, dont la marche était scandée par l'Harmonie Municipale qui précédait les Autorités communales à la tête desquelles marchait l'huissier. Sur la place du Cotterg, après les productions de la Société fédérale de gymnastique et une production de l'Harmonie municipale, il appartenait à M. Georges Kaestli, vice-président de la commune, de prendre la parole pour magnifier notre fête nationale. Puis ce fut l'Hymne national qui précéda l'éteincelle devant allumer un immense feu.

Nous empruntons la route de la route de la Vallée pour arriver à **Troistorrents** où la place est garnie de monde qui admire les productions de la société des Vieux costumes, remportant toujours un succès mérité. Après le cortège dont l'Union Instrumentale ouvrait la marche aux sons de « pas redoublés », sur le balcon de la Maison de Commune, M. le vicaire Georges Evéquoz, sut trouver les mots qu'il fallait pour dire à ses concitoyens ce qu'il ressentait en ce 1^{er} août. Puis ce furent les productions vocales, musicales et folkloriques.

Cette année, le village de **Val d'Illiez** avait bien fait les choses. À 7 h. tous les fidèles se retrouvaient à l'église paroissiale pour la messe du 1^{er} août, ouvrant ainsi cette journée par une action de grâce. À 20 h. 15, la population pouvait entendre la Fanfare « L'Echo de la Vallée » dans un concert qui fut fort apprécié.

Le discours patriotique a été prononcé par M. Léon Ecœur, président de la commune et fut suivi par le cantique suisse. Sur le podium, sous la direction de M. A. Défago, quelques enfants se produisirent dans une « Ronde enfantine » qui obtint un beau succès. La société de chant se fit entendre avant que la Société de gymnastique de Monthey ne se produisît pour le plus grand plaisir des spectateurs. Pour terminer, un cortège aux flambeaux développa ses méandres fluorescents à travers le village.

À **Préventorium St-Joseph**, sous la direction de M. l'aumônier Putallaz, les pensionnaires de cette institution, fêtèrent joyeusement le 1^{er} août en allumant force artifices et feux de Bengale, tout en manifestant bruyamment leur joie à la vue des multitudes de feux qui illuminaient les montagnes environnantes et particulièrement les Dents du Midi. Puis ce fut une collation bienvenue et tout ce petit monde s'endormit en rêvant à cette belle soirée.

Nous avons donné dans notre numéro de hier le programme de la manifestation, nous n'y reviendrons donc pas d'autant plus que pour les auditeurs, Radio-Lausanne a retransmis une partie de la fête et notamment tout un reportage sur les feux des Dents du Midi, à **Champéry**.

Toutefois, disons que le cortège qui parcourut la rue principale de la station obtint un succès mérité et que les quelque 3000 personnes qui le virent ne ménagèrent pas leurs applaudissements, tellement il était haut en couleurs et d'une organisation parfaite. Il faut en féliciter les organisateurs et si l'on nous disait qu'il y a eu la main de M. Légeret, nous n'en serions pas étonnés. Le discours patriotique fut prononcé par M. Fernand Berra, président de la commune.

La manifestation s'est déroulée par un temps splendide, et conformément aux dispositions prises par le Comité de l'Association des intérêts de **Morgins**.

Toute la population du village à laquelle se sont joints de nombreux hôtes de la vallée d'Abondance ont défilé dans les rues de Morgins. En tête se trouvaient quelques militaires et la fanfare composée de musiciens suisses et savoyards. Le discours de circonstance a été prononcé par M. le notaire Gabriel Monav. Après avoir salué l'assistance très nombreuse cette année, il a fait un historique des événements qui ont décidé de la création de la Confédération Helvétique. Il a mis en parallèle les événements qui se sont déroulés dernièrement avec ceux qui ont incité nos ancêtres à trouver un régime de liberté. L'orateur a dit en substance: « Certaines obligations

incombent incontestablement à chacun d'entre nous pour sauvegarder le but premier de l'état qui n'est autre que le maintien de notre indépendance contre l'extérieur, car aujourd'hui comme autrefois, cette indépendance demeure soumise à de graves menaces ».

La fête s'est terminée autour du grand feu traditionnel et des bals ont été organisés dans les différents établissements.

Le lecteur comprendra certainement qu'il nous est difficile de donner une relation plus complète de la fête, dans chaque village, un journal entier n'y suffirait point.

De **St-Gingolph** à **Champéry** en passant par **Monthey** et **Morgins**, partout nous avons rencontré la même ferveur, la même joie digne. Plus nous avançons dans la nuit, plus les feux allumés sur les hauteurs de la vallée du Rhône, augmentaient tant par leur nombre que par leur intensité. De partout on se répondait, comme au temps des Waldstaetten. Messages de joie, de souhaits de paix, messages de bonheur, les feux illuminaient nos montagnes lorsque vers 9 h. 15, des sept sommets des Dents du Midi, ce fut de partout des exclamations d'admiration, à la vue des feux verts et rouges, allumés par de hardis montagnards auxquels s'étaient joints une équipe de Radio-Lausanne qui donna ainsi au monde entier un reflet de notre fête nationale.

... à St-Maurice

La fête nationale a été dignement célébrée à **St-Maurice**. Le cortège dirigé par la fanfare municipale s'achemina vers la place du Parvis, entre une haie de spectateurs, d'oriflammes et de feux de bengale.

Le discours patriotique fut prononcé par M. le maire Edmond Bertrand qui rappela nos fastes nationaux et magnifia notre indépendance, que nous défendons chèrement le cas échéant.

Après ce discours vivement applaudi, la foule assista aux productions des sociétés locales, aux sons de la fanfare municipale, dont les productions furent très appréciées. Elles furent entrecoupées de saynètes, jouées par les gymnastes et les membres du « Vieux Pays » qui recueillirent de légitimes applaudissements.

... à Martigny

La Suisse entière put enfin, hier soir, pour la première fois depuis bien des années, célébrer en toute quiétude et magnificence sa Fête nationale, grâce à la particulière clémence du temps.

Martigny-Ville n'échappa évidemment pas à ce doux avantage.

Le magnifique cortège s'ébranla vers 20 heures 30, conduit par l'excellente Harmonie municipale.

Autorités religieuses et civiles, sociétés locales et groupes divers défilèrent superbement jusqu'à la Place Centrale, entre deux haies de spectateurs.

Après quelques productions du meilleur goût, l'orateur de circonstance, M. le conseiller Denis Puippe, s'adressa à ses concitoyens en termes empreints d'un vibrant patriotisme et d'une haute élévation de pensées.

À 21 heures 45 précises, alors que les feux d'alentour s'étaient presque tous éteints et qu'une partie de la ville se trouvait plongée dans une complète obscurité, l'antique et majestueuse tour de La Bâtiaz éclata soudain de mille lumières multicolores.

Ce fut une commémoration grandiose.

... à Sion

Dans l'après-midi les bannières nationales et cantonales montèrent aux mâts des édifices publics, annonçant la fête nationale dont la partie officielle fut ouverte par une sonnerie de cloches.

Après la prise des drapeaux à 20 h. 30, un cortège se déroula à travers la ville conduit par l'Harmonie municipale, suivie par la présence de M. Paul de Courten, président du Grand Conseil, M. André de Quay, vice-président de la municipalité, et des membres des autorités cantonales et communales et composé de différentes formations militaires ainsi que des sociétés de gymnastique et de chant de la ville.

Le Cyclophile séduisit, arborant les couleurs nationales ouvrait la marche. Sur la place de la Planta, où se massait un public très dense, on entendit d'abord les chants de la chorale des Männerchor et la Schola. Les productions des pupillettes les suivirent, pleines de charme et de fraîcheur. Après la prière patriotique, M. de Courten prit la parole pour rappeler avec éloquence le sens d'un serment placé sous le signe d'une invocation à la protection divine.

La diversité des races, des langues et des religions, trouve son commun dénominateur d'une devise ins-

piré de l'Evangile et de sa charité. Après le cantique suisse chanté par l'assistance et accompagné par l'harmonie municipale, feux de joie et feux d'artifices donnèrent à cette manifestation la note d'allégresse et de lumière qui lui manquait encore, tandis que les haut-parleurs diffusaient la Cantate du Rhône, enregistrée sous la direction de M. Baruchet, par les chorales de la ville.

... à Sierre

On entend souvent des gens qui disent avec une moue désabusée: « Le 1^{er} août, c'est toujours la même chose. »

C'est certainement parce qu'ils ne savent pas prendre la peine d'oublier pour quelques instants préoccupations et soucis de tous genres pour se dire que le 1^{er} août est un vrai jour de fête et qu'il convient d'y apporter ferveur et bonne humeur.

Par bonheur, il n'y eut à Sierre hier soir, personne pour afficher cet air fat et blasé. Au contraire, tous montraient une sourire radieux à l'image du brave soleil qui dorait notre cité durant la journée.

Dans une atmosphère pétillante de feux d'artifice, d'allumettes de Bengale et de rires clairs, se forma le cortège sur la place Beaulieu. Le Club Athlétique, en « training » bleu, ouvrait les festivités en effectuant une course aux flambeaux à travers la ville.

La Géronde — qui a glané de si brillants succès il n'y a pas très longtemps à Zurich — entraîna bientôt le cortège par une marche.

Suivaient les autorités parmi lesquelles des représentants du clergé, M. le colonel Carrupt, député, M. Angelin Luisier, député, M. Salzmann, président de la ville, etc., etc.

Venaient ensuite les sociétés: Gym-Dame, les athlètes sierrois, les pupillettes dans leurs ravissantes jupes bleues. Les tambours de la ville scandaient la marche suivis par la Société de tir, le dynamique Yodler-Club, les éclaireurs et les éclaireuses.

La Musique des Jeunes fermait le cortège en tâchant de ne le céder en rien à son aînée la Géronde.

Une foule bruyante de bambins suivait avec des lampions et des torches.

La joyeuse troupe traversa la ville, alla jusqu'à Glarey puis vint se masser au Jardin public où se déroula la manifestation proprement dite.

M. Angelin Luisier, fort heureusement choisi pour prononcer le discours de circonstance, s'en acquitta avec un brio qui déchaîna les applaudissements de toute l'assistance.

En quelques mots il démontra combien il est nécessaire de maintenir fermement les institutions de notre pays, qu'elles soient sociales ou politiques, afin d'assurer toujours mieux la cohésion et la compréhension parmi les citoyens et afin, aussi, de conserver cette liberté si farouchement défendue au cours des siècles.

Par ses chauds accents, M. Luisier toucha tous les cœurs.

Les gymnastes exécutèrent ensuite quelques exercices aux barres parallèles et les pupillettes charmèrent le public par de gracieuses figures.

L'Hymne national, enfin, joué par la Géronde, rallia les cœurs et les voix unanimes, des plus claires aux plus graves. Chacun y mit toute son âme.

La soirée se termina traditionnellement par les feux d'artifices. Fusées et gerbes d'étoiles crépitèrent et s'en allèrent au firmament apporter le message de la joie patriotique qui a présidé à ce beau 1^{er} août sierrois. (J.-J. Z.)

... à Montana

Après un cortège aux flambeaux qui déroula ses fastes de l'Hôtel Alpina à la place de l'Hôtel Sporting, la fanfare « Ancienne Cecilia » donna un concert fort applaudi. M. Henri Lamont, sous-préfet du district de Sierre, eut l'honneur d'adresser au public les paroles que la tradition veut que l'on prononce en cette circonstance.

La cérémonie prit fin par un feu d'artifice et un feu de joie.

... à Viège

Conduit par l'Harmonie municipale, un cortège composé des autorités municipales et bourgeoises, la société de gymnastique et de différentes autres sociétés de la ville, se rendit à travers Viège vers la place de fête où M. le Dr Eugène Burgener prononça le discours de circonstance. Un feu d'artifices de fort belle venue mit fin à cette manifestation.

... à Saas-Fée

On apprend que le guide César Zurbriggen de Saas-Fée a bivouaqué en compagnie d'un touriste belge sur le Dôme, haut de 4545 mètres. A la surprise de toutes la population se Saas-Fée il y a allumé un beau feu d'artifice.

Muraz

Avec nos chanteurs

65 ans d'existence... Voilà ce que la chorale de Muraz rappelle en organisant sa grande fête champêtre, les 3 et 4 août prochain, en y invitant tous ses amis et connaissances.

Deux sociétés amies prêteront leur concours pour la circonstance: soit la chorale de Massongex sous l'expertise direction de M. Galley, interprétera les meilleurs morceaux de son répertoire, samedi dès 20 heures 30. Et pour le dimanche dès 15 heures, la Villageoise de Muraz, sous la baguette magique de M. L. Bertona, renouvellera avec plaisir le brillant succès obtenu au concours fédéral de Zurich.

Nul doute que la valeur de ces deux corps musicaux incitera à venir nombreux les amis de la chorale pour les applaudir.

La cantine couverte les préservera d'un soleil trop mordant ou d'ondées subites et leur permettra d'apprécier les crûs, de se distraire aux nouveaux jeux et enfin de se laisser emporter par le célèbre orchestre Marcel Emer.

Par votre nombreuse présence, la chorale de Muraz recevra un bel encouragement et pourra enfin se procurer le piano si nécessaire à sa formation artistique.

D'avance elle vous dit merci.

Vire.

Morgins

Faits divers

Déambulant, l'autre matin, à travers le village, je trouvais une enveloppe sans adresse et non cachetée.

Je n'eus rien de plus pressé que de l'ouvrir. Je me trouvais ainsi avec un bulletin de commande dans les mains. A première vue, je pensais que l'on allait ouvrir à Morgins un nouveau commerce de denrées alimentaires. Voyez plutôt:

Morgins, le 24.7.57

Bulletin de commande

Veuillez nous faire parvenir pour le 3 août prochain les articles ci-contre:

20 pièces de fromage; 5 jambonneaux; 12 poulets; 3 pièces de viande sèche du pays; 1 jambon du pays (8 kg. minimum); 20 salamis; 15 kg. de lard du pays fumé; 15 saucissons de campagne; un assortiment de vin et liqueur, etc...

Il s'agissait, en réalité, des lots du grand Loto que prépare le S.C. Morgins, pour le 4 août prochain.

Avec un tel assortiment de lots, inutile de dire que j'y serai et vous aussi, certainement. Nous en répartirons le cœur content, les sacs à provisions bien remplis.

Ne manquons donc pas une telle aubaine et disons-nous à dimanche, à Morgins; nous y verrons du beau sport et beaucoup d'autres choses coores.

Propositions de paix pour l'Algérie

BAD RAGAZ, 2 août, Ag. — Le comte R. Condanhove-Kalergi, président de l'Union Pan-européenne, a soumis au gouvernement français un memorandum qui propose l'intégration du Maroc, de la Tunisie et de l'Algérie dans le système des nations européennes. Il tire cela de l'idée que ces pays se trouvent devant l'alternative de devenir des nations européennes ou anti-européennes. De cette décision dépend l'avenir de l'Europe du Sahara et de l'Afrique. Vu les liens étroits entre le Maghreb, l'Occident arabe et l'Europe, le président a proposé cette politique au sultan du Maroc et au nouveau président de la République tunisienne.

● La France doit, en accord avec ses partenaires européens offrir un siège à la Tunisie et au Maroc dans toutes les organisations européennes, et ménager la possibilité pour l'Algérie d'y adhérer.

● Formation d'une fédération avec politique étrangère, défensive et agricole et systèmes monétaires communs. Elaborés par une assemblée constituante élue par des élections directes.

● Accord de paix en Algérie et élaboration d'un statut provisoire pour l'intégration valable de l'Algérie dans le concert des nations européennes.

● Le président Nasser a invité M. Chou en Lai, président du Conseil des ministres de la Chine populaire, à venir en visite officielle en Egypte. M. Chou en Lai aurait accepté l'invitation et sa visite aurait été fixée pour la fin de cette année ou le début de l'année prochaine.

● Cinq militants du parti communiste clandestin, en Algérie, ont été appréhendés le 25 juillet dernier à Alger par les forces de l'ordre. Ils font actuellement l'objet d'une mesure administrative d'assignation à résidence.

Pour le Christ en Afrique

Le chanoine Garail, directeur des œuvres, Toulouse, publie dans « Mission de l'Eglise » le compte-rendu d'une tournée de 16'000 km. à travers les missions de tous les pays de l'Afrique centrale. Mieux que du folklore, mieux que des images pittoresques, le voyageur nous donne les vues directes d'un apôtre et d'un ami qui regarde surtout la vie de l'Eglise, Eglise « forte, jeune, partout présente » en cette Afrique qui, dans son ensemble, « poursuit à un rythme accéléré, presque fou, révolution générale qui, à travers plusieurs millénaires travaille nos vieilles terres d'Europe ».

Il est édifiant de citer ce qui est dit de l'atmosphère spirituelle des postes de mission des Pères Blancs. Les progrès extraordinaires d'une mission comme celle du Ruanda s'expliquent par là :

« Généralement, la vie spirituelle de la petite équipe qui tient le poste de mission — vie de prière très régulière, aussi régulière que les visites « sacramentelles » des postes de brousse — rend un son harmonieux de profondeur et d'unité. Je l'avais remarqué pour d'autres Congrégations ou sociétés axées sur l'Extrême-Orient. Nulle part peut-être comme chez les Pères Blancs ce caractère quasi-monacal ne me frappe ».

Si vous envoyez un don, petit ou grand, à l'Action catholique Ruanda, (C.C.P. Hc 6075), vous contribuez au rayonnement de ces fervents postes de mission, multipliés par plus de 2000 catéchistes dévoués qui ont besoin de notre aide, qui y ont sans doute quelque droit.

Etes-vous fatigué de la vie ?

Que diriez-vous si on vous faisait danser sur un tonneau de poudre ? Pourtant, bien des femmes font précisément cela lorsqu'elles nettoient des habits avec de la gasoline dans une pièce fermée. Si elles s'en tirent, c'est parce qu'elles ont eu de la chance.

La gasoline, la benzine et autres liquides semblables causent régulièrement des explosions, des victimes et des dégâts souvent importants. Ces liquides n'explosent jamais seuls, mais lorsqu'ils se mélangent à l'air en se volatilisant.

Le mélange air-benzine est dangereux lorsqu'un décilitre de benzine se mélange à un mètre cube d'air. La plupart des chambres ont plus de 15 mètres cubes, mais ce fait n'est pas déterminant. L'air d'une pièce entière ne se mélange pas forcément à parts égales avec les vapeurs de densité dangereuse peut se former et faire explosion au contact d'une cigarette.

La benzine dans le récipient n'indique pas non plus le danger. C'est la benzine devenue invisible, donc volatilisée, qui est dangereuse. Chaque décilitre dont l'étoffe est imbibée et qui « sèche » est devenu gaz et s'est mélangé à l'air ambiant.

Il ne faudrait utiliser gasoline, benzine ou autres substances semblables qu'à l'air libre, ou, en cas d'impossibilité, devant une fenêtre grande ouverte. Aucun feu ne peut être toléré aux alentours. Le feu, d'ailleurs, n'est pas seulement dangereux lorsqu'il est une flamme ouverte ou une cigarette. Les fils électriques incandescents et non isolés sont tout aussi dangereux.

nécrologie

† Madame Oscar Anthamatten

Lundi matin, une foule de parents et d'amis, emplissant l'église de St. Pierre à Fribourg, pour assister à la messe d'enterrement de Madame Oscar Anthamatten que Dieu a rappelée à Lui, à l'âge de 55 ans. La regrettée défunte jouissait de l'estime générale dans la cité des Zähringen. Collaboratrice intelligente, avisée de son époux M. Oscar Anthamatten, enfant de la ville de Sion, qui fit une brillante carrière dans l'hôtellerie, elle était toujours d'une gaieté souriante, recevait ses hôtes avec distinction. Elle aimait tout ce qui était beau, les fleurs, l'art, la littérature. Aussi sa conversation était-elle toujours intéressante, et grâce à ses qualités de cœur et d'esprit elle contribua au succès du buffet de la gare de Fribourg.

Epouse et mère de famille exemplaire, elle supporta les épreuves d'une cruelle maladie avec une sérénité admirable.

A son mari, à sa fille, épouse du Dr Gobet, nous exprimons notre très vive sympathie

R.

† Herbert Ory

Nous lisons dans le journal de Bex :

Dimanche après-midi, une foule recueillie de parents et d'amis accompagnait le convoi funèbre de M. Herbert Ory, précédé par un groupe d'enfants porteurs de couronnes. Parti du village de Plagne, il est descendu au creux du vallon pour remonter sur l'autre versant jusqu'à la petite église de Vauferin, qui dans la paix dominicale, égrenait au loin le son des cloches. Le pasteur apporta à la famille en deuil le message de consolation et de réconfort avant de retracer la trop brève carrière du défunt, mort en montagne en allant chercher du renfort pour secourir un ami dans la détresse.

Le recteur du gymnase de Berne rendit hommage au jeune professeur qui en quelques mois d'activité avait su se faire apprécier tant par ses collègues que par ses élèves. A son tour M. Louis Pasquier, ancien directeur des écoles de Bex, en son nom personnel et au nom de ses anciens collègues du corps enseignant et de ses anciens élèves redit un vibrant témoignage de reconnaissance à cet homme de cœur, trop tôt disparu. Il rappela le rôle joué au sein de la section d'Argentine du C.A.S. par M. Ory était l'un des initiateurs d'un projet de course susceptible d'intéresser à la fois les varappeurs, les alpinistes moins expérimentés et les débutants afin de redonner plus de vie et d'unité à notre groupement. Le soin avec lequel il avait préparé la semaine clubistique fixée au début d'août, au Grand Paradiso, prouve à quel point sa collaboration était précieuse. Son souvenir demeurera vivant parmi nous. Nous réitérons à sa famille affligée, l'expression de notre plus vive sympathie.

R. J.

vient de paraître

Annabelle, son numéro d'août

Un numéro consacré aux hommes ! A ces chers, insupportables, indispensables HOMMES ! Vous y trouverez la chronique de leur beauté (avec d'astucieux conseils à suivre, oui, oui, Messieurs), celle de leur vanité (avec un test révélateur), celle de leur intérieur (qu'il faut absolument respecter, Mesdames !), celle de notre jalousie, celle encore de nos rêves... L'homme du mois, Albert Skira vous raconte la carrière d'un éditeur d'envergure. Clarisse Francillon nous a donné une nouvelle inédite, Suzanne Delacoste la rubrique des lectures de vacances. Simone Hauert vous emmène à la Belle Ferme voir un élevage de chevaux modèle. Laurence, secrétaire de Martine Carol, vous raconte la vie privée d'une vedette. Notre docteur met les hommes d'affaires en garde contre le surmenage. Le Courrier d'ANNABELLE, la page des tricotés, le Gothard gastronomique, les bons conseils de Camille complètent un numéro destiné à vous aider à passer de bonnes vacances.

La Patrie Suisse

No 31 du 3 août 1957. — Au sommaire de ce numéro : Traversée de l'Atlantique par un navire suisse. — La mise en eau de la Grande Dixence. — Noldi Tschopp, sportif suisse et champion du monde. — Un jeu amusant : Connaissez-vous ces monuments de notre pays ? — Les conseils du jardinier et de la maîtresse de maison. — Une nouvelle inédite : « Loin du pays ». — La page des enfants. — Ville suisse : Broc. — Le cinéma. — L'humour. — Les prédictions astrologiques. — Les actualités suisses, étrangères et sportives. — La mode. — Romans-feuilletons : L'île de lumière, de Magda Contino, et... début du célèbre roman d'Albert Vidalie : « Les bijoutiers du clair de lune ».

La Femme d'Aujourd'hui

No 31 du 3 août 1957. — Au sommaire de ce numéro : Bali, paradis du riz et des hommes, n'est pas tendre aux femmes. — Sur les routes d'Afrique. — Une nouvelle inédite. Les prédictions astronomiques. — La suite de notre rubrique « Votre enfant, un souci ». — La page des enfants. — Les conseils du jardinier. — Les actualités internationales. — Romans-feuilletons : « Clair obscur », d'Hélène Champvent, et « Romance d'été », de Saint-Ange. — En page de mode : Un grand choix de tricotés et d'ouvrages faciles à réaliser. — Les coiffures modernes. — Des modèles qui plairont à toutes les femmes, etc.

radio-télévision

Vendredi 2 août 1957

SOTTENS. — 7 h. Joyeux réveil. 7 h. 15 Informations. 7 h. 20 Propos, concert matinal. 11 h. Emission d'ensemble. 12 h. Au carillon de midi. 12 h. 45 Informations. 13 h. 15 D'une gravure à l'autre. 16 h. Voulez-vous danser ? 17 h. Musique italienne. 18 h. 50 Musique légère. 19 h. Micro-partout. 19 h. 15 Informations. 19 h. 25 La situation internationale, par René Payot. 20 h. Musique de Ravel.

20 h. 55 Au fil de l'Aiguille. 22 h. 15 Chansons et rythmes d'Espagne. 22 h. 30 Informations. 22 h. 55 Jazz à la carte.

BEROMUNSTER. — 7 h. Informations. 7 h. 05 Mélodies modernes. 11 h. Emission d'ensemble. 12 h. Menuets. 12 h. 30 Informations. 12 h. 40 Orchestre récréatif. 13 h. 15 Concert. 16 h. 20 Musique de chambre. 18 h. Chants de Scandinavie. 18 h. 25 Impressions d'Italie. 19 h. 30 Informations. 20 h. La Musique des pompiers d'Olten. 21 h. 25 Salut du Tessin. 22 h. 15 Informations. 22 h. 50 Musique contemporaine française.

spectacles concerts conférences

Les spectacles folkloriques des fêtes de Genève

On sait que, renouvelant une expérience heureuse de ces dernières années, le comité d'organisation des Fêtes de Genève a invité un certain nombre de groupes folkloriques à venir animer les soirées des vendredi et dimanche 9 et 11 août. Ces groupes venant d'Italie, de France, d'Autriche, d'Espagne, de Roumanie, du Nord de l'Europe, de l'Allemagne et de notre pays également, participeront donc aux cortèges nocturnes, en compagnie de la musique écossaise des Gordon Highlanders.

Au cours de ces défilés, des stations sont prévues et chacun pourra admirer les productions des différents groupes qui chantent et qui dansent sur des airs propres à leurs traditions respectives. On n'a pas oublié le succès remporté l'an passé par les groupes de Catane, par les Suédois, les Espagnols aux rutilants costumes. Le spectacle sera également de belle qualité cette année avec les ensembles réputés dont les organisateurs ont pu s'assurer la participation.

Parmi ceux-ci, la renommée de l'ensemble folklorique de chant et de danse de la ville de Bucarest (Roumanie) est un indice de l'attrait qu'exercent à l'étranger nos Fêtes de Genève. Cet ensemble de Bucarest est sollicité pour toutes les manifestations importantes, non seulement en Roumanie, mais dans toute l'Europe centrale et orientale, et chacune de ses tournées est un triomphe, comme ces « Bérioška » que l'on vit naguère et qui vient d'être invité aux Etats Unis.

A l'issue des deux tours du défilé des groupes, les vendredi et dimanche soir, chaque ensemble donnera encore un spectacle d'une quinzaine de minutes avant que ne débutent les balls en plein air qui sont également, pour beaucoup, un des attraits de ces soirées d'août. Sans parler des batailles de confetti...

Montreux

Tourisme et musique

Les touristes qui séjourneront cet automne dans la région de Montreux-Vevy seront des privilégiés ! Ne pourront-ils pas, en effet, ajouter aux nombreux plaisirs des vacances, la joie incomparable de la musique ? Du 6 septembre au 10 octobre, ils auront à leur disposition un programme dont les productions dépassent encore celles du festival international de musique 1956. Deux

grands orchestres, l'Orchestre National de Paris et l'Orchestre symphonique de la NDR de Hambourg, le chœur de la cathédrale Ste-Edwige de Berlin, 20 solistes, un quatuor et le Wiener Oktett interpréteront tour à tour, sous la baguette des meilleurs chefs d'orchestre de notre temps des œuvres de Bach, Mozart, Beethoven, Liszt, Wagner, Ravel, Stravinsky, Borodine, Hindemith, Fauré et autres compositeurs aimés du public. Pareille manifestation attirera sans nul doute beaucoup de monde sur la Riviera vaudoise, et c'est au dévouement sans relâche des organisateurs du septembre musical que nous le devons. Bravo !

Donald Campbell résoudra-t-il l'énigme du « mur de l'eau » ?

Donald Campbell a donné de nombreuses raisons pour expliquer les multiples tentatives qu'il a faites pour battre son propre record mondial de vitesse nautique. Il a expliqué, en particulier, qu'il veut trouver, scientifiquement, la clé du mystère du « mur de l'eau ». Actuellement, il se prépare avec son « Bluebird » modifié, à battre son record de l'an dernier, établi à 362 kilomètres à l'heure. Cette fois, il veut essayer d'atteindre la vitesse fantastique de 480 km/h.

Donald Campbell fera sa prochaine tentative, ce mois-ci, sur le lac Canadaiqua, dans l'Etat de New-York, sous l'œil extrêmement intéressé d'un autre Anglais, Mr Billy Butlin, le roi des camps de vacances de Grande-Bretagne. Mr Butlin ne se contente pas d'être fier des succès de ses compatriotes ; il a également une foi sans bornes pour tous ceux qui s'efforcent d'accroître le prestige des bateaux britanniques.

L'an dernier, il a créé un trophée, le Trophée Butlin, qui sera offert pendant cinq ans de suite. Avec le Trophée Butlin qui sera offert pendant 5 ans ; il offre 60 000 francs suisses chaque année jusqu'en 1960. Les règlements spécifient que le bateau qui bat le record mondial doit être de construction britannique, et que la compétition n'est ouverte qu'aux pilotes de Grande-Bretagne.

Donald Campbell qui s'est déjà déplacé, sur l'eau, deux fois plus vite que son fameux père, est devenu le premier détenteur du Trophée. Il espère, maintenant, en toute confiance, remporter le Trophée Butlin pour la seconde fois.

Cours des billets de banque

	Achat	Vente
France	0,97	1,02
Angleterre	11,80	12,10
U.S.A.	4,26	4,50
Belgique	8,40	8,60
Hollande	110	115
Italie	0,67	0,70
Allemagne	100	105
Autriche	16,20	16,70
Espagne	8,10	8,60
Canada	4,47	4,52
Danemark	60	65
Suède	81	84
Norvège	59	62

Cours obligamment communiqués par l'Union des Banques Suisses à Lausanne.

A vendre ou à louer à Saillon un

café-restaurant

S'adresser à Roduit-Thurre, Café-Restaurant de la Poste, Saillon.

A vendre, ou échange contre bétail,

moto N. S. U.

« Max » 250 sport, moteur entièrement révisé. Renseignements Téléph. (025) 5.22.58. M. E. Gabriel, Chalet Rose, Bex.

A vendre voiture

VW

modèle 1954, peu roulé. Facilités de paiement si désiré. S'adresser, par écrit, au Nouvelliste sous R 3123.

A vendre

une voiture

Renault, 4 CV., très soignée ; Fr. 2800.— On reprendrait vieille voiture en paiement.

Tél. (027) 2.39.81.



FABRIQUE A NATERS EXPOSITION A MARTIGNY-VILLE



EXPOSITION A BRIGUE

FABRIQUE DE MEUBLES Gertschen BRIGUE - MARTIGNY

- Achetez chez le fabricant !
- Profitez de nos 59 ANS D'EXPERIENCE

ANNONCEURS!

N'oubliez pas que le "Nouveliste Valaisan" a de loin le plus fort tirage du canton !

MURAZ

Samedi 3 et dimanche 4 août

KERMESSE

organisée par la Chorale Le bénéfice de cette manifestation sera utilisé pour l'achat d'un piano

Programme :

Samedi, dès 20 h. : Concert donné par la Chorale de Massongex

Dès 21 heures : B A L

Cantine couverte — Jeux divers

Orchestre « Marcel Emer »

Dimanche, dès 15 h. : Concert donné par la « Villageoise » de Muraz ayant participé au concours fédéral des musiques à Zurich

Dès 16 heures : B A L

INVITATION CORDIALE

DRAPS DE FOIN

En pur jute, doubles-fils légèrement défranchis, à des prix très avantageux.

Dimensions	Fr.
2,45 m sur 2,45 m environ	7,50 8.— 9.—
2 m sur 2 m. environ	4,50 5.— 5,50
1,50 m sur 1,50 m environ	3.— 3,50

Sacs de dimensions diverses en parfait état :

pour 50 kg.	Fr. —,75 pièce
pour 70 kg.	Fr. —,90 pièce
pour 100 kg.	Fr. 1,20 pièce

Livraison contre remboursement. Port à votre charge.

F. Peneveyre, commerce de sacs, Simplon 38, Renens (Vaud)

haut-valais

Loèche
Il a eu de la chance

Une voiture française circulait en direction de Brigue, conduite par M. Chaumarat, de St-Etienne (Loire), et suivie par une motocyclette française également, pilotée par M. Jean-Pierre Portier, étudiant, domicilié à Creully (Calvados). Parvenue au pont de l'Ill-grabent, près de Loèche, la voiture dut stopper pour laisser passer une automobile vaudoise au volant de laquelle se trouvait M. François Oguey, de Montreux.

Les freins de sa machine n'ayant pas fonctionné, le motocycliste tenta de se faufiler entre les deux véhicules, les accrocha en passant et vint finir sa course contre le parapet du pont. Il s'en tire sans blessure mais sa moto est endommagée et les deux véhicules ont leur flanc éraflé.

A la Gemmi
Chute mortelle
dans les rochers

(Inf. part). — A la Gemmi, un employé de l'hôtel Wildstrubel, M. Victor Meistrig, de Loèche-les-Bains, célibataire, âgé de 53 ans, a fait une chute dans les rochers et a été tué sur le coup.
M. Oriani, juge instructeur de Loèche-Ville, mène l'enquête.

sierre

Lens
Fête patronale

Hier a été célébrée à Lens la fête patronale (Saint Pierre Ollien).

Comme à l'accoutumée, après la messe, une procession se déroula à travers le village, très recueillie et haute en couleurs.

Conduite par les tambours de Lens, elle était formée par des groupes d'enfants, la fanfare de Lens, les soldats de Lens et d'Ecône, précédant le clergé et les fidèles.

Après cette cérémonie religieuse, le « commandant du jour », capitaine Henri Lamont, et M. le chanoine Rey, Prieur de Lens, prirent la parole.

Un banquet réunit enfin tout ce monde d'autour des tables où régna la plus saine des joies.

Montana
COLLISION

Dans un virage de la route Montana-Sierre, une automobile belge et une automobile valaisanne qui venait en sens inverse se sont accrochées.

Dégâts matériels aux deux véhicules.

Grimentz
ACCIDENT DE TRAVAIL

Au chantier de Moiry sur Grimentz, M. Aldo Ardielli, ressortissant italien, âgé de 46 ans, a fait une chute au cours de son travail. Il a été transporté à l'hôpital de Sierre avec une fracture de bras.

Vercorin
Fête de la mi-été

Les nombreux amis de cette sympathique station sont avisés que la Société de Développement organise pour les 10 et 11 août, la fête de la mi-été.

De nombreuses attractions sont prévues, sur lesquelles nous aurons l'occasion de revenir.

Réservez d'ores et déjà les 10 et 11 août.

Martigny-Ville
Comment la majorité radicale se moque
des décisions prises à l'unanimité

Il nous revient que lors d'une de ses dernières séances, le Conseil municipal a ratifié A L'UNANIMITE les dispositions arrêtées d'urgence dans le but de désigner le délégué communal devant accompagner la commission cantonale d'experts chargés d'estimer les dégâts causés aux cultures d'abricotiers par le malheureux gel. M. le conseiller Eloi CRETTON, président de la commission de l'agriculture, avait été désigné à cet effet. En cas d'empêchement il devait être remplacé par un autre membre de cette commission en la personne de M. le conseiller Jules FAVRE. Or, ces décisions prises à l'unanimité ont tout simplement été violées. M. Eloi CRETTON, empêché, a été remplacé par un communiste notoire, ancien conseiller de La Bâtiaz.

Que faut-il penser de cette nouvelle manière d'administrer la commune ? Quelle confiance peuvent avoir les citoyens en une majorité qui transgresse aussi allégrement les décisions prises pourtant à l'unanimité ? Que signifie cette nouvelle façon de concevoir le service de la communauté ?

Cela est non seulement une incorrection grave à l'égard du conseiller malhonnêtement évincé mais une injure gratuite à l'égard du parti qu'il représente.

On viole délibérément une décision du Conseil et, non satisfait d'un pareil exploit, on désigne encore un communiste à sa place.

C'est ainsi que ces Messieurs de la majorité radicale entendent la tolérance et la collaboration pourtant vantées à grand renfort de publicité à la veille des élections.



sion

Pont-de-la-Morge
Accrochage

Une voiture valaisanne et une voiture vaudoise se dirigeaient sur Sion venant d'Ardon, lorsque cette dernière, dépassant le véhicule valaisan, un léger accrochage se produisit pour une cause que l'enquête établira.

Les dégâts matériels sont peu importants.

conthey

Nendaz
Blessé au travail

Alors qu'il travaillait sur un chantier de la région de Nendaz, M. Eugène Chabbey, âgé d'une trentaine d'années, a été pris dans un éboulement. Il a été transporté à l'hôpital de Sion avec une commotion et des plaies au cuir chevelu.

martigny

Saillon
Un succès

Nous apprenons avec plaisir qu'un jeune de la commune, M. Pierre Thurre, fils d'Hermann, vient de subir avec succès ses examens de boulanger-pâtisseries.

Il mérite toutes nos félicitations et encouragements, ceci d'autant plus qu'il n'est âgé que de 17 ans.

st. maurice

Ski-Club St-Maurice

La traditionnelle course d'été du Ski-Club de St-Maurice aura lieu samedi et dimanche 3 et 4 août, aux Dents de Moreles (alt. 2975 m.). Réunion des participants à 16 heures, devant la poste, montée par Moreles, coucher à la cabane de la Tourche (alt. 2190 m.). Tenue de montagne, vivres tirés des sacs. Course facile, accessible à tous les membres, parmi les séduisantes beautés naturelles de la montagne, avec un panorama magnifique sur la vallée du Rhône, le haut-Léman, les Alpes vaudoises, valaisannes et savoyardes.

Les inscriptions sont prises chez M. Tomasi, jusqu'au 2 août, à 18 h.

Les chefs de course : Boby Pasche et Loulou Romanens. Les membres du C.A.S. du groupe de St-Maurice, ainsi que les Ojens sont cordialement invités à participer à la course. Le comité.

La Creusaz
Home St-Cristophe

Le mois étant écoulé, je prie les parents de venir chercher les enfants le dimanche 4 août. Sur 48 demandes au mois de juillet, seulement 28 enfants ont trouvé place à la colonie.

DIABLERETS
L'APÉRITIF COMPLET

monthey

Au Conseil communal

Dans sa séance du 31 juillet, le Conseil communal a décidé d'adjuger les travaux d'élargissement de la rue Monthéolo et du Crochetan.

● Il décide qu'à l'avenir, ce sera une commission de trois membres qui sera chargée d'ouvrir les soumissions et la constitue immédiatement.

● Il adjuge les travaux de goudonnage, sur un tronçon de 500 mètres, de la route des Giettes.

● Il accepte les propositions de la commission ad hoc en vue de l'aménagement des locaux administratifs nécessités par la création du poste de chef des contributions et décide que cette dépense sera supportée par les comptes ordinaires des exercices des années 1957 et 1958.

● Il prend connaissance d'une lettre de remerciements du syndicat de la ville jumelle d'Ivrea.

● Il procède à la nomination du personnel enseignant pour la prochaine année scolaire.

● Il vote un don en faveur de l'œuvre entreprise par le Père Girod au Gabon.

● Il accorde un subside au sanatorium pour enfants, à Montana, « Fleur des Champs ».

● Il prend acte d'un rapport de la commission d'organisation des services communaux relatif à la rationalisation des bureaux.

● Il invite les présidents de commission à déposer sans délai le programme des travaux ordinaires, extraordinaires et de crise, à l'effet d'établir un plan financier pour les années à venir.

● Sur l'intervention d'un conseiller il décide de poser une chicane à l'entrée du chemin qui relie la route de Marendeux à celle du Chili.

J. VANIN
GARAGE DE LA GARE
Mécanicien maîtrise féd. +
CHARRAT — Tél. 6 32 84

†

Monsieur et Madame Robert MORET-LANDRY et leurs enfants Maurice et Rosine, à Vernayaz ;

Monsieur et Madame Alexis LANDRY père ;

Les familles parentes et alliées MORET, COQUOZ, GRICHTING, LANDRY, BOCHATAY, MICHAUD et LUGON,

ont la profonde douleur de faire-part du décès de

Monsieur
André MORET
employé du M.-C.

leur très cher fils, frère, petit-fils, neveu et cousin, décédé tragiquement à l'âge de 23 ans, muni des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu le samedi 3 août 1957, à 10 heures 30.

P. P. L.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La Société de Jeunesse conservatrice a le pénible devoir de faire part au membre de la société et du parti du décès de

Monsieur André MORET

son très distingué et dévoué membre. Tous sont invités à participer aux obsèques.

On est prié de se reporter à l'avis des funérailles donné par la famille.

La Société du Football-Club de Vernayaz a le pénible devoir de faire part à ses membres actifs, honoraires, supporters et amis du décès de son très dévoué membre actif et secrétaire du S. C. V.,

Monsieur André MORET

Les membres du club sont priés d'assister aux obsèques de leur compagnon.

†

Monsieur et Madame Jean ROULLER-CHABLOZ et leurs enfants : Marina, Raymonde, Bruno, Marc-André, Marie-José, Gaston, Elisabeth et Imelda, à Allesse sur Dorénaz ;

Mademoiselle Astrid CORDONNIER, sa fiancée, à Montana ;

Madame veuve Célestine CHABLOZ, à Allesse ;

Monsieur et Madame Paul CHABLOZ-VEUTHEY et leurs enfants, à Allesse ;

Monsieur et Madame Robert ROULLER-BELLINGHERI, à Dorénaz ;

Madame et Monsieur Emile CHAS-SOT-ROULLER et leurs enfants, à Renens et Lausanne ;

Monsieur Max ROULLER, à Dorénaz ;

Mademoiselle Eva ROULLER, à Dorénaz ;

Monsieur et Madame Raymond ROULLER-LOVEY et leur garçon, à Dorénaz ;

Mademoiselle Florita ROULLER, à Renens ;

Madame et Monsieur Jean-Pierre LAVANCHY-ROULLER et leur fille, à Dorénaz ;

Madame et Monsieur Albert NEUEN-SCHWANDER-ROULLER, à Martigny ;

ainsi que les familles parentes et alliées VEUTHEY, VIAL, DELAVY, PIGNAT, PRIMAZ, CHABLOZ, BAILEY, JORDAN, BIOLLAY,

ont l'immense douleur de faire part de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Jean-Paul ROULLER
mécanicien au M.-C.

leur très cher fils, frère, petit-fils, fiancé, neveu, petit-neveu et cousin, décédé accidentellement le 31 juillet 1957, à l'âge de 22 ans, muni des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu le dimanche 4 août, à 10 heures 30, à Dorénaz.

P. P. L.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Le Conseil d'administration et la Direction du Chemin de fer
Martigny-Châtelard

ont le profond regret de faire part du décès de

Monsieur André MORET
mécanicien-wattmann
2e adjoint au chef de dépôt

et de
Monsieur
Jean-Paul ROULLER
apprenti-mécanicien

Ils garderont le meilleur souvenir de ces deux fonctionnaires décédés accidentellement dans l'accomplissement de leur devoir.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis mortuaire des familles.

†

Le personnel du Chemin de fer Martigny-Châtelard

a le profond regret de faire part du décès de leurs collègues et amis :

Monsieur André MORET
mécanicien-wattman
2e adjoint au chef de dépôt

et
Monsieur
Jean-Paul ROULLER
apprenti-mécanicien

décédés accidentellement le 31 juillet 1957, dans l'exercice de leurs fonctions.

Il gardera de ces deux collègues un inoubliable souvenir. Pour les obsèques, prière de consulter l'avis mortuaire des familles.

†

Monsieur Emile SALAMOLARD-BONVIN, Veysonnaz ;

Madame et Monsieur André FOURNIER-SALAMOLARD et leurs enfants Jean-Bernard, Philippe et Nicolas, Veysonnaz ;

Mademoiselle Anne-Marie SALAMOLARD, Veysonnaz et son fiancé Monsieur Michel PRAZ, Salins ;

Monsieur l'abbé Louis BONVIN, curé-doyen, Monthey ;

Monsieur l'abbé Henri BONVIN, curé, Fully ;

Monsieur et Madame Etienne BONVIN-MULTONE, et leurs enfants, Monthey, Sion et Bâle ;

Monsieur et Madame Denis BONVIN-JOST et leurs enfants, Sion ;

Monsieur et Madame Joseph SALAMOLARD-FAVRE, Vevey ;

Monsieur de Chanoine Henri PRAZ, Sion ;

Mademoiselle Lucie DELEZE, infirmière, Baar-Nendaz ;

Toutes les familles parentes et alliées ont l'extrême regret de faire part du décès de

Madame
Mariette SALAMOLARD
née BONVIN

leur très chère épouse, maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, nièce et cousine, que Dieu a rappelée à Lui dans sa 46e année, le 1er août 1957, munie des Sacrements de Notre Sainte Eglise.

La sépulture aura lieu à Veysonnaz, le samedi 3 août, à 10 heures.

Priez pour elle.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Départ du car postal : gare des postes, Sion, à 8 h. 45.

De Berlin à Londres

On sait maintenant que la « déclaration Grotewohl », dont nous avons expliqué la totale inanité, fut hâtivement lancée pour couper l'herbe sous les pieds des Occidentaux, qui préparaient depuis de longues semaines une « Déclaration de Berlin », dans le but d'arrêter le Chancelier Adenauer à conserver le pouvoir, à la suite des élections législatives du 15 septembre prochain. C'est du dernier voyage de l'homme d'Etat allemand à Washington qu'il avait obtenu de son hôte américain la promesse de cet engagement solennel. Solennel il le fut, puisque les puissances signataires de l'OTAN déléguèrent toutes un ministre plénipotentiaire à la cérémonie, indiquant par là qu'elles souscrivaient aux stipulations de cette Charte.

Au moment où la République Fédérale doit encore répondre à une note politique de Moscou et même dans la capitale soviétique des négociations d'ordre économique et humanitaire extrêmement délicates, il était bon que ses interlocuteurs russes sachent que l'unanimité alliée existe toujours — et demeure toujours aussi solide — derrière le gouvernement de Bonn. Certes, on peut s'attendre à ce que M. B ou K, lors de son prochain séjour à Pankov, revienne à la charge d'une manière ou d'une autre, en répliquant. Néanmoins, il est probable qu'il apporte un élément inédit au débat. Cela motiverait une seconde intervention diplomatique des signataires de la « Déclaration de Berlin ». La consultation populaire libre est exigée par les uns et rejetée par les autres. Cette pierre d'achoppement rend, pour l'instant, insoluble le problème et impossible la réunification. Pour être franc, il faut reconnaître que la situation est moins bonne qu'elle ne l'était en juillet 1955, lorsque les quatre Grands se rencontrèrent à Genève. L'on eut alors l'impression que ces élections générales pouvaient avoir lieu. Dès novembre, M. Molotov détruisit cette espérance et depuis ce moment, l'affaire est au point mort. Or, M. Mo-

lotov n'est plus au pouvoir, mais le gouvernement soviétique n'en a pas, pour autant, changé d'avis. On en comprend aisément la cause. Si les Allemands qui vivent dans la zone soviétique sont autorisés à se prononcer librement, comment refuser le même droit aux Polonais, Tchèques et autres Roumains ? Du coup c'est l'effondrement de la muraille des satellites, c'est le désaveu d'une politique de force, c'est même un exemple donné aux populations slaves et autres de l'URSS, qui ne sauraient être moins bien loties que celles des peuples soumis. En un mot comme en cent, c'est la réprobation, la mise à l'index du régime communiste. Le Kremlin en a eu un avant-goût lors du drame hongrois. On sait comment il a réagi. Il serait enfantin d'imaginer que par une autre méthode et dans un autre secteur, il autoriserait qu'on aboutisse à des résultats semblables. Les Allemands de l'Est ne pourront donc pas voter à leur guise et il en sera ainsi tant que les hommes qui gouvernent à Moscou maintiendront leur point de vue.

En revanche, la Déclaration de Berlin sera, en matière de politique étrangère, le « leit-motif » de tous les candidats qui se placeront sous la bannière gouvernementale. La note est remarquablement rédigée, car, sachant que Moscou la rejetterait, il fut fait partie belle à l'URSS, au point de vue « sécurité » pour le cas où l'Allemagne serait réunifiée. C'est sur ce sujet que M. B ou K ne manquera pas, à la plus prochaine occasion, d'exprimer son avis.

Cependant ce n'est pas à Berlin que M. Foster-Dulles s'est hâtivement rendu, mais bien à Londres, où, autour du désarmement, les grandes puissances piétinent encore. Ce sujet tient particulièrement à cœur au Président Eisenhower. C'est presque le seul dans lequel il ait formulé un avis personnel. Il tient au contrôle aérien. Il tient surtout à ce que les négociations ne soient

pas rompues. Il convient de rappeler ici que lorsqu'il fut élu, pour la première fois, Président, en novembre 1952, son programme mettait l'accent sur deux points : fin de la guerre de Corée et désarmement, pour empêcher tout nouveau conflit où les Etats-Unis soient susceptibles d'intervenir. Le général Eisenhower a mis fin à la guerre de Corée. Le second point fut remporté à la première place de son programme, en 1956. Il veut le faire aboutir comme l'autre. Seulement il n'existe aucune comparaison possible entre les deux sujets. L'un est épisodique, l'autre est vieux comme les hommes ! Cependant avec cette ténacité qui est une des meilleures qualités de la race yankee, l'hôte de la Maison-Blanche est décidé à obtenir un résultat, si mince, si partiel soit-il. M. Zorine et la diplomatie soviétique le savent et ils usent et abusent de cette faiblesse de la partie adverse.

Il y avait un délai. C'est jeudi dernier que cette sous-commission aurait dû transmettre son rapport à la Commission plénière de l'ONU. Le faire aurait été reconnaître un échec. M. Foster-Dulles a pris le chemin de Londres pour sauver la paix. Cependant on remarquera une très importante procédure. Au lieu d'entamer immédiatement les négociations avec M. Zorine, le Secrétaire d'Etat, comme dans la Déclaration de Berlin, a d'abord longuement consulté ses alliés, créant à nouveau un « front commun » solide, puis il a rencontré son collègue russe. Tout laisse supposer que si un accord même partiel peut être obtenu, il le sera, cette fois. Faute de quoi on écarterait même toute idée de rupture et l'on remettrait à plus tard, après l'Assemblée plénière des Nations Unies, la suite des discussions. Mais le Président Eisenhower ne se résoudra à ce renvoi qu'à son corps défendant. Il veut un embryon d'entente et il mettra tout en œuvre pour l'obtenir.

Me Marcel-W. Suès.

Les Occidentaux proposeront à l'URSS un plan de désarmement

LONDRES, 2 août. — (Ag AFP) — Les conversations que les représentants des puissances occidentales ont eu à Londres semblent avoir abouti à une attitude commune sur les grandes lignes d'un projet de désarmement partiel en réponse aux propositions que M. Zorine, chef de la délégation soviétique, avait faites le 30 avril sur les zones d'inspection et le 14 juin sur l'arrêt des expériences nucléaires.

M. Harold Stassen sera en mesure à partir de vendredi, de faire un exposé général des thèses occidentales. Un document écrit sera, d'ici deux semaines, remis à la délégation soviétique au nom des puissances occidentales, dans lequel celles-ci préciseront dans le détail leurs vues sur ce que devrait être un accord pour un désarmement partiel.

Les détails du projet occidental ne sont pas encore connus et ne le seront probablement que lorsque M. Stassen les exposera à la sous-commission du gouvernement. Mais, selon des indications de bonne source, on peut définir les principes qui prévalent à l'exposé des thèses occidentales.

Les puissances occidentales ont refusé la proposition soviétique d'arrêter purement et simplement les expériences nucléaires. Elles estiment que cette proposition doit faire par-

tie d'un accord partiel sur le désarmement aussi bien dans le domaine nucléaire que conventionnel.

Les délégués occidentaux ont exprimé leur avis sur l'obligation d'un contrôle serré et sur la nécessité de lier l'arrêt temporaire des expériences nucléaires (10 mois et non deux à trois ans comme le proposent les Russes) à l'arrêt des fabrications de matières fissibles à des fins militaires et à un début de reconversion vers des fabrications à des fins pacifiques. Lorsqu'il s'est agi de définir une position occidentale sur la question des zones d'inspections aériennes, on s'est tourné vers l'OTAN, car ce point intéresse les membres de l'Alliance atlantique. C'est là que les difficultés ont commencé entre Occidentaux. Après quelques semaines d'études, l'OTAN s'est prononcé, avec des réserves, sur la possibilité d'accepter des zones européennes d'inspections. Les réserves venaient principalement de l'Allemagne, mais aussi de la Grande-Bretagne et de la France.

A la suite des conversations que le secrétaire d'Etat américain a eues à Londres, la position des puissances occidentales a été précisée en tenant compte des objections formulées par certaines d'entre elles, notamment par le gouvernement fédéral.

Un beau 1^{er} août en Suisse

● LAUSANNE. — Pour la fête du 1^{er} août, les représentants des autorités, les sous-officiers de l'Ecole de recrues en caserne présentant une garde d'honneur aux seize drapeaux de bataillon vaudois, et un nombreux public, se sont groupés jeudi soir sur la promenade de Montbenon, devant le monument aux morts ou M. Albert Cottier, deuxième vice-président du Conseil communal et M. Prod'homme, pasteur à Lausanne, ont prononcé des allocutions.

● ZÜRICH. — La fête nationale s'est ouverte hier matin à 6 h. par la traditionnelle salve d'artillerie de la société des artilleurs zurichois.

Une cérémonie s'est déroulée devant l'Hôtel de Ville où un jeune éclairé a lu le texte du Pacte fédéral de 1291. Le Conseiller national E. Duff, a prononcé l'allocution de circonstance.

En raison de la chaleur, quelques recrues qui formaient la garde d'honneur furent prises de malaise.

● BALE. — En raison des festivités de la fin du mois, on s'est contenté cette fois du traditionnel cortège militaire des couronnes renforcé par les bannières des corporations, des sociétés qui, après 16 heures, s'est mis en branle pour faire halte devant le monument de Saint-Jacques où les couronnes furent déposées à la mémoire des héros de la patrie. L'allocution de circonstance a été prononcée par le Conseiller national Dietschi.

● FRIBOURG. — A Fribourg, à 20 heures, un important cortège a traversé la ville et s'est rendu à la Place du Petit-St-Jean, au quartier de l'Auge. Les sociétés de chant, de musique et de gymnastique, ainsi que les groupes folkloriques, ont donné des productions. Le discours officiel a été prononcé par le Conseiller d'Etat Claude Genoud.

● BELLINZONE. — Le discours officiel a été prononcé dans le chef-lieu par M. Gugliemetti, syndic de Mendisio. L'allocution de circonstance a été dite à Lugano par le prof. Camillo Bariffi, à Locarno par le prof. Carlo Speziali, secrétaire du Département de l'Instruction publique, à Mendrisio par M. Ezio Crivelli, président du Conseil communal, à Chiasso par le Dr Plinio Cioccarelli, chancelier d'Etat, à Biasca par

le syndic de Melide, M. l'avocat Gallino et à Airolo, par M. Arturo Lafranchi. M. Piero Pellegrini, président du Grand Conseil, a pris la parole à Ponte-Tresa. Tous ces discours faisaient allusion aux grands problèmes actuels et les orateurs ont mis en relief l'attachement du Tessin à la mère-patrie.

● DELEMONT. — Malgré les vacances horlogères, le Jura a célébré avec ferveur la fête nationale et de nombreux patriotes sont venus écouter les orateurs officiels suivants : MM. Lehmann, vice-maire à Delémont, Kohler, pasteur à Porrentruy, Freléchoz, curé à Montier et Jubin, conseiller municipal à St-Imier.

● SOLEURE. — Le landamman de Soleure, M. le Conseiller d'Etat Max Obrecht, a tenu un discours patriotique devant une nombreuse assistance. La fête fut agrémentée par des morceaux de fanfares et des présentations de yodels. Un magnifique feu d'artifice termina la cérémonie. De nombreux feux illuminaient le Weissenstein et les hauteurs du Jura.

● BRUNNEN. — La Société suisse d'utilité publique qui est chargée de la conservation de la prairie du Grütli, a organisé jeudi les cérémonies commémorant l'anniversaire du serment des Confédérés. Le landamman Zraggen (Hergiswil) a ouvert la première cérémonie en langue allemande qui a été suivie de celle réservée aux Romands et à laquelle a pris la parole M. Fernand Martin, Conseiller communal de Neuchâtel.

● GENEVE. — La cérémonie était présidée par M. Jacques Mentha qui souligna entre autres la nécessité de mettre au-dessus de tout l'inébranlable volonté de sauvegarder en toutes circonstances l'indépendance du pays.

Les organisateurs avaient fait appel, comme orateur officiel, à M. Emile Dupont, vice-président du Conseil d'Etat, qui dit le sentiment que tout citoyen suisse éprouve en ce jour de fête nationale, sentiment de reconnaissance, de joie et de fierté.

● BERNE. — Le président de la République fédérale allemande, M. Theodor Heuss, qui passe ses vacances à Sils Maria, a adressé un lettre au président de la Confédération à l'occasion de la fête du 1^{er} août.

« Ce n'est pas la première fois que je prends part, en touriste, à la fête nationale suisse. Le souvenir m'en est resté vivant. Cette année, c'est de nouveau une heureuse coïncidence qui me permet d'être le témoin de l'union d'un peuple qui s'exprime aussi fortement ». M. Heuss exprime ensuite ses vœux en son nom personnel et au nom de la République fédérale allemande et souligne les liens d'amitié qui unissent les deux pays.

● MOSCOU. M. Alfred Zehnder, ambassadeur de Suisse en Union soviétique, a offert jeudi soir une réception à l'occasion de la fête nationale Suisse. L'agence Tass rapporte que le gouvernement soviétique s'était fait représenter par le premier ministre Boulganine et le vice-président ministre Alexis Kosyguine.

● Le premier réacteur roumain d'une puissance de 2000 kw. a été mis en service jeudi à l'Institut de physique nucléaire de l'Académie des Sciences de Roumanie. Le réacteur fonctionne avec de l'eau ordinaire et de l'uranium enrichi. Il a été livré par l'Union soviétique et aménagé par des techniciens roumains sous la direction de spécialistes russes.

Menaces du FLN

ALGER, 2 août. (AFP). — Le tract suivant, signé du FLN, a été envoyé par poste à de nombreux commerçants :

« Population française, des représailles s'abatront sur vous. La responsabilité en incombe à ceux qui, sans respect aucun des lois de la guerre, exécutent des combattants de l'ALN détenus dans les prisons. Les autorités civiles et militaires ont été maintes fois averties.

Le FLN entreprend cette action en représailles de ceux qui viennent d'être exécutés le 26 juillet 1957 à la prison d'Alger.

Prenez garde, toute exécution entraînera la destruction de tout un quartier français.

Nos morts seront vengés.
Gloire à nos combattants. »

Chassons les Anglais à coups de pied

NICOSIE, 2 août. (AFP). — Un tract signé par le Peka, organisme politique de l'Eoka, demandant aux Chypriotes de se préparer à une « longue campagne » circule depuis mercredi matin à Nicosie.

« Il est peu probable que la Grande-Bretagne quittera Chypre de son propre gré, c'est à coups de pied que nous la chasserons », déclare le tract qui ajoute que le chef de l'Eoka, le colonel Digenis, estime que le problème de Chypre sera réglé par la force des armes.

Affirmant enfin que le peuple chypriote est prêt « à de nouveaux sacrifices », le tract conclut : « Nous poursuivrons la lutte jusqu'à la victoire finale, sans jamais nous lasser ».

Crime passionnel

NYON, 2 août. (Ag.) — Jeudi, à 19 heures 40, dans un établissement médical de Nyon, un jeune apprenti cuisinier a tiré une balle de revolver contre une employée de la maison, qu'il poursuivait de ses assiduités, puis a retourné l'arme contre lui-même.

Grièvement blessés, les deux jeunes gens ont été transportés à l'hôpital cantonal de Lausanne. L'agresseur est dans un état particulièrement grave.

L'Argentine repousse la protestation suisse

ROME, 2 août. (Reuter). — Un membre de la délégation argentine du « Club de Paris », réuni à Rome, club d'accords commerciaux et de paiements multilatéraux avec l'Argentine, a déclaré jeudi que le système avait donné entière satisfaction.

La délégation argentine a repoussé la protestation suisse suivant laquelle le gouvernement argentin aurait fait preuve de discrimination à l'égard des compagnies d'électricité « CADE » et « Italo-Argentina di Electricidad ». Elle estime que cette affaire n'entre pas dans le programme des conversations actuelles de Rome. La protestation argentine avait été appuyée par les Britanniques et les Belges.

Le délégué argentin Alberto Alemann a déclaré : « Nous avons dit que la Suisse devrait soumettre l'affaire au gouvernement de Buenos-Aires ». Le chef de la délégation suisse, M. Edwin Stopper, délégué du Conseil fédéral pour les traités de commerce, a déclaré plus tard qu'il avait exprimé les craintes de la Suisse en ce qui concerne le traitement des deux entreprises par l'Argentine. (Voir aussi page 4).

Les martyrs de l'Eglise du silence

PARIS, 1^{er} août. Ag. AFP. — Un communiqué du ministère hongrois de l'Intérieur relatif à l'activité du groupe contre-révolutionnaire ecclésiastique diffusé par l'agence MTI affirme que les conspirateurs avaient rédigé, ronéotypé et diffusé dans les centres de la contre-révolution armée une grande quantité de matériel de propagande. Il ajoute : « Grâce à ses relations avec les contre-révolutionnaires, le groupe d'ecclésiastiques déployait une grande activité se livrant à une agitation personnelle et ravitaillant les terroristes pendant les combats ». Après la cessation de la lutte armée, les membres du groupe avaient caché plusieurs contre-révolutionnaires recherchés par la police et poursuivi leurs activités, diffusant notamment dans tout le pays le discours prononcé en novembre dernier par le cardinal Mindszenty, les lettres pastorales dans lesquelles le Pape Pie XII « avait parlé des événements de Hongrie de façon calomnieuse et provocante » ainsi qu'une brochure « exaltant la contre-révolution et les sauvageries terroristes ».

Selon le communiqué, l'un des dirigeants du groupe contre-révolutionnaire était l'abbé Turcsa, devenu en 1956 secrétaire du cardinal Mindszenty et qui, après l'écrasement de la commune hongroise de 1919, avait adhéré à l'association fasciste « Le Réveil hongrois ». Le communiqué affirme que, sur ordre du primat de Hongrie, l'abbé Turcsa « avait dirigé le pillage de l'office d'état des affaires religieuses et dérobé des documents confidentiels qu'il avait remis au cardinal ».

Le communiqué du ministère hongrois de l'Intérieur précise que l'abbé Turcsa avait été arrêté alors qu'il tentait de gagner l'Occident avec l'ancien « horthyste » Pal Lieszkovsky, décoré en 1943 de la « Croix de la défense nationale » pour son comportement « dans la guerre de rapine » contre l'Union soviétique et qui avait dirigé l'opération contre l'office des affaires religieuses.

D'après le communiqué, la police a saisi une grande quantité de brochures et de tracts contre-révolutionnaires des ronéos et des machines à écrire. A ces pièces s'ajoutent de

« nombreux procès-verbaux de dépositions qui tous prouvent éloquentement l'activité des personnes arrêtées ». L'agence MTI ne précise pas le nombre des arrestations opérées par la police hongroise, mais indique que ce groupe contre-révolutionnaire sera prochainement traduit devant le tribunal de Budapest.

Des fonctionnaires sans le sou

WASHINGTON, 2 août. (Reuter). — Plusieurs ministères américains se trouvent sans un sou en caisse au 1^{er} août. Le Sénat n'est pas arrivé à voter les crédits nécessaires pour le mois prochain. Comme le gouvernement est toutefois considéré comme solvable, seul le ministère du commerce devra suspendre son activité. Pourtant des centaines de milliers d'employés fédéraux, y compris des forces armées, devront peut-être attendre leur salaire. Ce problème a surgi car le Sénat était occupé avec les lois sur les droits civiques. Il n'était pas à même de voter les mesures urgentes permettant le financement des ministères pour lesquels le budget de l'année fiscale commencée le 1^{er} juillet n'est pas encore rentré en vigueur. Il s'agit des départements de la défense et de l'agriculture, des services publics et du commerce extérieur, de la commission de l'énergie atomique et du programme de sécurité.

Soyez prudent M. l'ambassadeur !

LA HAVANE, 2 août. (AFP). — Comme suite à la suspension des garanties constitutionnelles, la censure a été établie sur tout le territoire de la République cubaine.

Le journal « Alerta » dont le propriétaire est M. Ramon Vasconcelos, ministre des communications, publie un violent éditorial contre le nouvel ambassadeur des Etats-Unis, M. Earl Smith. Il lui reproche les déclarations qu'il a faites à Santiago de Cuba à la suite d'une réunion organisée en son honneur.

Un groupe de quelque deux cents femmes s'était réuni devant l'hôtel de ville où était reçu l'ambassadeur et manifestaient des cris de « liberté », « A bas la dictature », « Vive les Etats-Unis ». Les pompiers et la police dispersèrent la manifestation.

M. Earl Smith déclarer par la suite que l'action de la police avait été excessive et qu'elle lui avait répugné.

● OTTAWA. — Le Canada et les Etats-Unis ont décidé de mettre sur pied un commandement aérien unifié à Colorado Springs.

Le nouveau quartier général coordonnera les plans de défense aérienne en vue de « leur application immédiate en cas d'urgence » et sera responsable devant les chefs d'état-major des deux pays.

Cette décision étend la politique de sécurité mutuelle de l'OTAN à la défense aérienne du secteur nord-américain.

Pour la première fois Varsovie célèbre son insurrection

VARSOVIE, 2 août. — (Ag Reuter) — A l'occasion du 15^e anniversaire de l'insurrection de Varsovie en 1944, qui est reconnue cette année pour la première fois officiellement, le journal « Trybuna Ludu », organe du parti communiste polonais, écrit : « L'insurrection était condamnée à n'être qu'un combat sans espoir, car l'issue de la résistance dans la capitale dépendait d'intérêts étroits et immédiats de ceux qui étaient responsables. A ce moment, aucun motif militaire ne rendait l'insurrection nécessaires. Les politiciens de Londres ont poussé Varsovie à la lutte dans des conditions absolument défavorables, dans le but de s'emparer du pouvoir dans la capitale et barrer le chemin au gouvernement populaire constitué dans les régions libérées ». Des messes ont été célébrées dans la plupart des églises de Varsovie, à la mémoire des 250 000 résistants tombés au combat. Une place de Varsovie portera désormais leur nom.